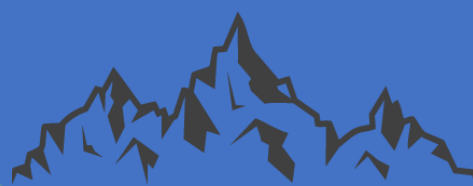




DOSSIER DE CANDIDATURE

Espace Valléen
2021-2027



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Commissariat de massif des Alpes



Hautes-Alpes
le département

Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Maison du Canton – 05 120 L'Argentière-La Bessée

Tél : 04 92 23 11 17

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE.....	3
1^{er} PARTIE : LE TERRITOIRE	4
1. Présentation rapide.....	4
2. Justification de la cohérence du périmètre	8
2^{ème} PARTIE : LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE	10
1. Les grands principes de la candidature	10
2. Méthodologie de construction de la candidature.....	10
3^{ème} PARTIE : DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET VISION DES ACTEURS.....	15
1. Eléments de diagnostic.....	15
2. Synthèse : matrice SWOT.....	32
3. La catégorisation de notre territoire : un révélateur qui correspond au Pays des Ecrins candidature	35
4. Bilan de la précédente programmation 2014-2020.....	37
5. Défis à l'horizon 2027	40
6. Le positionnement.....	42
4^{ème} PARTIE : STRATÉGIE PROPOSÉE	43
1. Une stratégie entre continuité d'action & nouveaux enjeux.....	43
2. Déclinaisons de la stratégie	46
3. Un plan d'actions pour concrétiser plusieurs démarches en cours	53
5^{ème} PARTIE : MODALITÉS DE PILOTAGE & GOUVERNANCE.....	62
1. Articulation avec les autres échelles territoriales.....	62
2. Modalité de pilotage et gouvernance : ingénierie, mise en œuvre d'une gouvernance spécifique	70
ANNEXES.....	75



PREAMBULE



La stratégie proposée dans cette candidature doit guider l'action du Pays des Ecrins jusqu'en 2027, en faveur d'une économie touristique équilibrée, diversifiée et respectueuse du pour une satisfaction complète des visiteurs et de la population locale.

L'enjeu est important : il s'agit de développer un tourisme tourné vers la transition, pour tous et avec tous, un tourisme générateur de retombées économiques et sociales. Il faudra accompagner les acteurs dans leur volonté de construire un tourisme équilibré entre aménagement et protection du territoire, un espace de vie et d'accueil en mouvement permettant de faire aux changements actuels.

Cette stratégie et le plan d'actions s'appuieront sur les valeurs du Pays des Ecrins : solidarité, résilience, dynamisme et innovation ! L'enjeu est également d'associer fortement les acteurs locaux dans leur diversité pour relever les défis d'un territoire écotouristique devant s'adapter en permanence aux contraintes externes (crise sanitaire notamment), au changement climatique, aux évolutions technologiques, face à une conjoncture économique fortement concurrentielle et à des aspirations sociétales renouvelées. Réunir les acteurs, les services et les activités touristiques en valorisant les ressources naturelles et culturelles de notre territoire, pour un développement harmonisé de notre espace est notre leitmotiv !

Notre stratégie sera durable, pertinente et efficace si elle est partagée et mise en œuvre par tous. Notre motivation : développement durable, développement des pratiques et développement du territoire !



1^{ère} PARTIE : LE TERRITOIRE

1. Présentation rapide

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins se situe au nord du département des Hautes-Alpes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A un premier niveau, le territoire s'appréhende par sa configuration en trois vallées : un axe de passage et deux axes de pénétration dans le massif. Il s'agit donc d'un territoire marqué par une structuration en vallées aux versants souvent abrupts ; la plus importante de celles-ci étant celle de la Durance. Cette rivière coule ici du nord au sud : elle prend sa source à Montgenèvre, à une trentaine de kilomètres seulement de l'Argentière-La Bessée, et est alimentée par les eaux de la Guisane au niveau de Briançon. Les vallées de ces deux cours d'eau commandent l'accès aux deux cols qui relient le



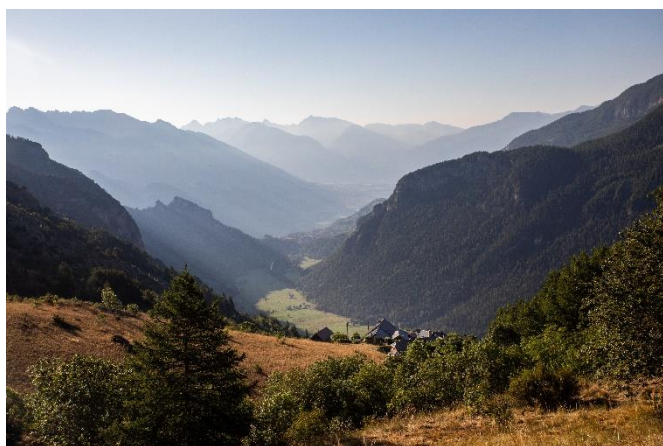
Pays des Ecrins au nord de l'Italie et à l'Isère, et qui culminent respectivement à 1860 m (col du Montgenèvre) et à 2060 m (col du Lautaret). Côté aval, la route nationale 94 relie le Pays des Ecrins au Gapençais ; l'autoroute permet alors de rejoindre la Provence tandis que seules des routes de montagne (départementales ou nationales) assurent les liaisons avec l'ouest ou le nord. Le territoire est accessible également par le train via la gare de L'Argentière-Les Écrins (notamment par le train de nuit), implantée sur le chef-lieu de canton.

La vallée de la Durance constitue un axe de passage privilégié, et peut en ce sens être considérée comme la « vitrine » de notre territoire. St-Martin de Queyrières, L'Argentière la Bessée et La Roche de Rame sont les trois communes situées directement le long de la Durance.

Depuis cet axe principal, l'accès est facile vers la vallée de la Vallouise, la plus touristique, qui abrite les stations de ski hivernales et constitue une des portes d'entrée principales du Parc national des Écrins. Cette vallée comprend les communes des Vigneaux, de Puy St-Vincent et de Vallouise-Pelvoux.

Plus au sud, la vallée de Freissinières et le balcon de Champcella dominant la Durance de plus de deux cents mètres. Moins accessible, ce secteur est aussi moins fréquenté ; il ouvre à des vallées souvent très sauvages : Chichin, les Terres Blanches, Val Haute, Tramouillon...



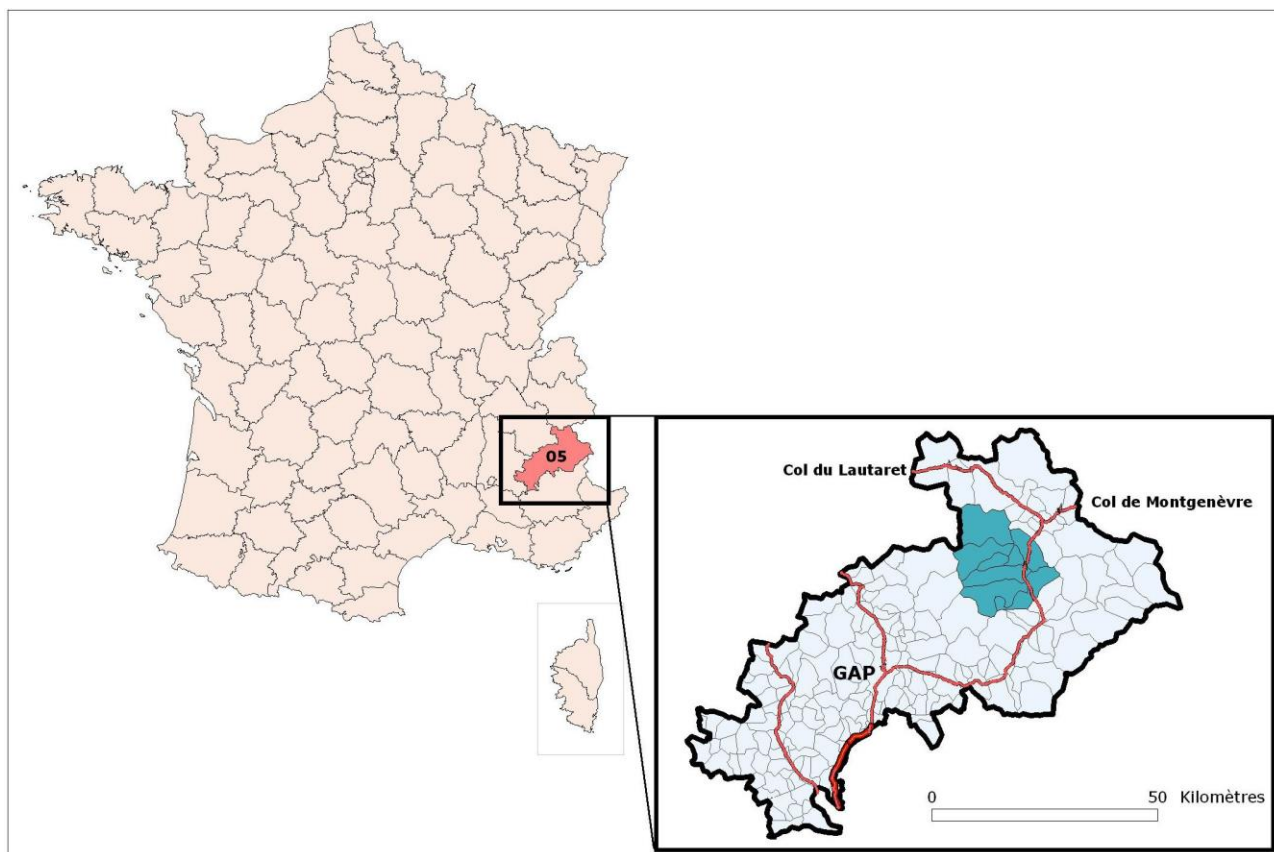


Ce schéma de base s'enrichit de complexités de détail : les vallées secondaires sont extrêmement nombreuses et offrent au territoire une vaste palette de milieux, de formations végétales, de configurations géologiques et, partant, de paysages. Cette richesse est protégée et gérée de différentes manières ; le Parc national des Écrins s'étend notamment sur six des huit communes (dont près de 200 km² sont en cœur de parc), et les

Sites d'Intérêt Communautaire (Natura 2000) couvrent également près de 200 km². Cependant, une tendance à l'érosion de cette diversité paysagère peut s'observer - notamment à proximité des fonds de vallées - avec l'embroussaillage de nombreux secteurs, en lien avec le recul de l'agriculture.

Le territoire du Pays des Écrins s'étend sur environ 470 km² ; et son altitude varie entre 950 m à la Roche de Rame et 4102 m au sommet de la Barre des Écrins à Pelvoux. Son emplacement dans le Parc National des Écrins lui permet de valoriser des terres préservées et un cadre naturel exceptionnel. Des sites remarquables (Ailefroide – Pré de Madame Carle, Dormillouse, Barre des Écrins...) en font sa renommée.





Situation de l'Espace valléen du Pays des Écrins dans son environnement ©CCPE

L'Espace Valléen du Pays des Écrins se superpose au territoire de la Communauté de Communes du Pays des Écrins (CCPE) et au canton de l'Argentière, ce qui confère à la structure administrative et à l'espace valléen une certaine "réalité" humaine (bassin de vie).

L'espace valléen du Pays des Écrins regroupe 8 communes et environ 6 877 habitants (2017) : la commune centre, L'Argentière-La Bessée, à une quinzaine de kilomètres de Briançon et à 70 kilomètres de Gap avec environ 2 300 habitants, St-Martin de Queyrières, Vallouise-Pelvoux, Puy-Saint Vincent, Les Vigneaux, la Roche de Rame, Champcella et Freissinières.





Limites communales de l'Espace valléen du Pays des Écrins ©CCPE

Quelques chiffres clés :

- Population de la commune la plus peuplée : 2 279 (L'Argentière-La Bessée)
- Population de la commune la moins peuplée : 190 (Champcella)
- Taille moyenne des autres communes : 720 habitants
- Densité de la population : 13 habitants au km² (moyenne nationale : 103)
- Poids de la population étudiante : 4.4%
- Revenu moyen par habitant : 11 362 € (moyenne nationale : 12843 €)



Aujourd'hui, le Pays retrouve un certain dynamisme puisque sa population augmente de 34% entre 1968 et 2013. Cette augmentation tendancielle de la population s'opère en deux temps avec une hausse de 11% entre 1968 et 1990 (soit 522 habitants supplémentaires), puis une accélération de 22% entre 1990 et 2013 (soit 1.175 nouveaux habitants).

L'accroissement de la population du territoire du Pays des Écrins s'est traduit d'une augmentation de la densité qui est de 11 à 14 habitants/km² entre 1968 et 2013. La densité de population du territoire se renforce particulièrement à partir de la fin de années 1990.

2. Justification de la cohérence du périmètre

Le Pays des Ecrins : un canton, un bassin de vie, une identité, des projets, une expérience, une destination !

La CCPE mène depuis 2009 et la première génération de programme Espace valléen un travail de diversification à travers l'animation et le portage de cette démarche Espace valléen, et ce toujours sur le même périmètre. Si le territoire a évolué avec le regroupement des communes de Vallouise et Pelvoux, le périmètre à l'échelle d'un bassin de vie et du canton ne pourrait aujourd'hui subir une modification. Une cohérence interne existe sur ce territoire puisqu'il correspond à un territoire administratif basé sur un bassin de vie. Il s'agit d'un territoire de projets engagés également dans d'autres programmes.

En effet, des habitudes de travail sont présentes, les acteurs se connaissent, et surtout le Pays des Ecrins est une vraie destination touristique à part entière... tout en étant très connectée à ses voisins.



Cependant, chaque commune n'est pas impactée de la manière par le tourisme, certaines ont plus de services que d'autres, des spécificités existent entre les économies de vallées qui sont différentes de celles des stations en altitude qui elles, dépendent encore davantage du tourisme de neige. Des complémentarités sont à renforcer grâce à cette candidature suite aux actions menées sur les précédentes générations. La fusion des différents offices de tourisme sur le territoire depuis la loi NOTRe a largement renforcé le travail et la dynamique à l'échelle valléenne. Même si cette nouvelle organisation demande une énergie quotidienne, on voit aujourd'hui les fruits du travail mené par l'ensemble des acteurs du territoire et notamment impulsé par l'office de tourisme communautaire.



Un territoire avec une expérience des procédures contractuelles

Depuis sa création, la Communauté de Communes du Pays des Écrins a porté de nombreuses procédures contractuelles. L'évaluation menée en 2014 et en 2020 ont montré de nombreux points positifs et les résultats du programme démontrent que le territoire s'est engagé durablement dans la diversification, la modernisation et la structuration d'équipements. Ce travail a également montré la volonté des acteurs de s'inscrire dans une nouvelle programmation à une même échelle et de renforcer encore les liens entre acteurs pour permettre amélioration de l'offre locale répondant à la demande des clientèles et des populations.

Une identité forte, un territoire singulier



L'espace valléen du Pays des Écrins, grâce à la conservation de son périmètre d'action, entend renforcer des liens déjà existants et capitaliser sur sa singularité et son expérience pour assurer l'avenir de son territoire.

Les paysages grandioses, la haute montagne, ensoleillée, les savoir-faire locaux, les sites et les activités qui y sont liés sont notre plus beau patrimoine. C'est en cela que notre territoire est spécifique et qu'il convient de le valoriser en liant biodiversité, diversification des activités et services à la population. Cette haute montagne se reflète dans le caractère singulier du territoire, dans sa culture.

Les sites naturels emblématiques et reconnus (Pré de madame Carle, vallée du Fournel, vallée de Freissinières, Barre des Écrins, Pelvoux...) sont autant de pépites sur lesquelles s'appuyer pour valoriser un tourisme respectueux de l'environnement, durable à la fois pour les habitants et pour les visiteurs.



2^{ème} PARTIE : LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE

1. Les grands principes de la candidature

Le Pays des Ecrins a souhaité candidater à cette nouvelle génération d'Espace Valléen de façon unanime, tous les acteurs étant partants pour s'investir dans cette dynamique.

Les grands principes qui ont guidé ce travail de candidature étaient :

- Une continuité avec la précédente génération d'Espace valléen : être pragmatique et efficace, aller à l'essentiel grâce à l'expérience du territoire sur le dispositif
- Une candidature sur la base des travaux menés par l'Office de Tourisme Communautaire auxquels l'ensemble des acteurs dont la CCPE ont participé
- Concrétiser les études, réflexions et partenariats en cours notamment avec le Parc national des Ecrins
- Poursuivre les modalités de pilotage local avec intégration de tous les acteurs (CCPE, communes, gestionnaires des stations alpin et nordique, OTC, financeurs) -> lien avec le Contrat station à poursuivre

2. Méthodologie de construction de la candidature

Un pilotage par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Une personne à temps plein a été mobilisée sur cette démarche. La chef de projet reste la même personne depuis une dizaine d'années.

Le territoire, fort de son expérience passée dans les précédentes programmations n'a pas souhaité être accompagné par un bureau d'études. En effet, cela avait été fait en 2015 et il a été rapidement décidé que le travail serait cette fois-ci réalisé complètement en interne.

L'ensemble du processus de candidature a été co-piloté avec le Vice-Président de la CCPE chargé du Tourisme. Des communiqués de presse ont été diffusés auprès de la presse locale afin de communiquer sur les principaux temps forts de la candidature. Des échanges réguliers ont eu lieu avec les élus, collectivités et partenaires afin de compléter les données, recueillir les avis et projets et d'informer sur l'état d'avancement de la candidature.



Un travail collaboratif avec l'Office de Tourisme Communautaire

L'Office de Tourisme Communautaire du Pays des Ecrins (OTC) mène depuis fin 2019 un travail de concertation permettant la rédaction de documents stratégiques essentiels au pilotage de ses actions et qui entrent fortement en résonance avec le travail à mener dans le cadre de l'Espace valléen.

Tout cela avait commencé fin 2019 avec un travail d'analyse des besoins des socio-professionnels du territoire et un travail par « filière d'excellence ». Cette consultation avait été menée par des questionnaires et des ateliers de travail par filière d'excellence auxquels la CCPE a été conviée :

- Nordique et activités complémentaires : 10/10/19
- Refuges : 11/10/19
- Ski / Stations : 14/10/19
- Hébergements : 18/11/19
- Rando & Trail : 15/01/20
- VTT et Cyclo : 22/01/20
- Eaux Vives : 29/01/20
- Culture et Patrimoine : 5/02/20

En complément, deux stratégies ont été travaillées avec l'appui de bureaux d'études externes :

- La stratégie marketing OT Pays des Écrins avec les précisions par filière
- La stratégie commerciale OT Pays des Écrins

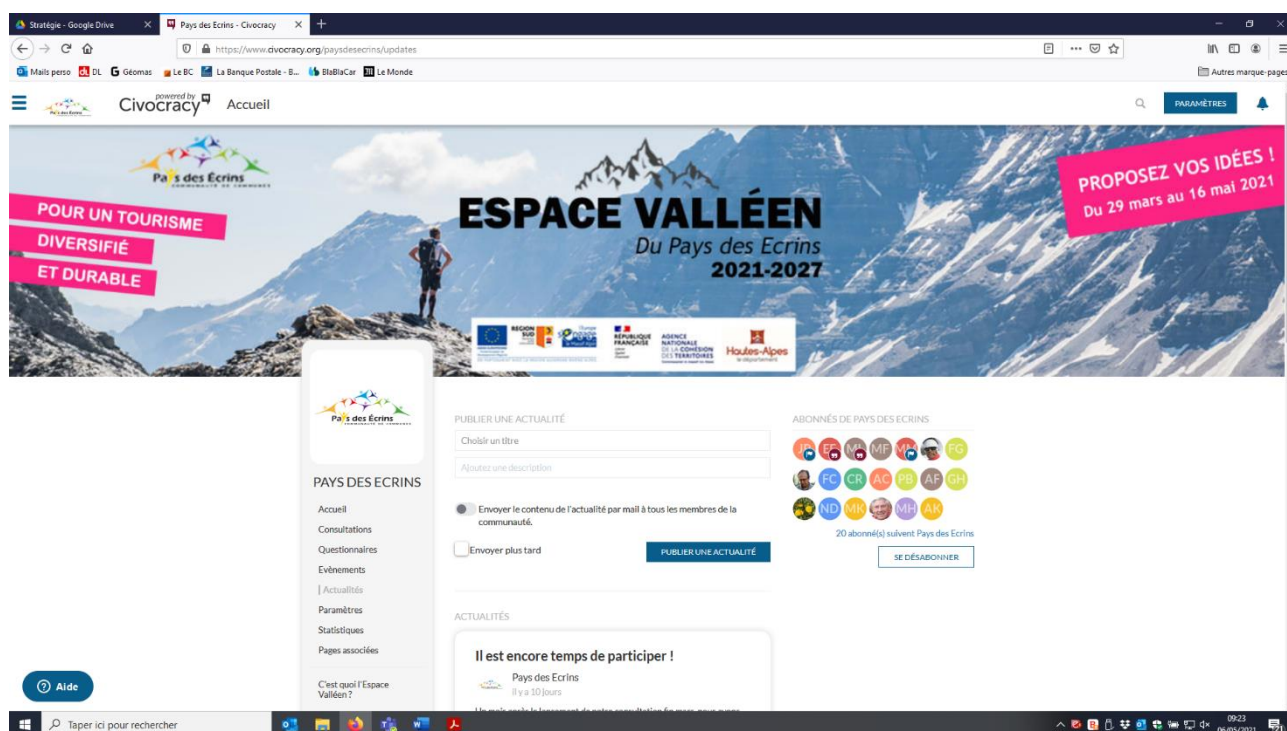
La stratégie marketing a été soutenue par la Région SUD PACA dans le cadre du précédent programme Espace valléen 2014-2020.

Dès le lancement de l'Appel à Candidature pour les Espaces valléens, il a été décidé de capitaliser sur le travail important déjà très important mené par l'OTC. En effet, l'implication des socio-professionnels avait été conséquente sur ces rencontres et le travail effectué avait été productif. Il semblait donc peu opportun de mobiliser à nouveau les socio-professionnels directement. De plus, vu les conditions sanitaires, il semblait très difficile de pouvoir mobiliser les socio-professionnels lors d'ateliers de travail collectif. Des entretiens individuels ont donc été réalisés au besoin.

Le lancement d'une plateforme collaborative de consultation grand public

Les conditions sanitaires étant assez restrictives, il a été décidé de lancer une plateforme de consultation grand public afin de recueillir les avis d'un plus grand nombre sur les visions et projets de la population, des élus, des socio-professionnels.





Voici les 3 thèmes qui étaient développés dans cette consultation :

- Selon vous, quelles sont vos 3 priorités/défis en termes de développement touristique d'ici 2027 pour le Pays des Ecrins ?

Le Pays des Ecrins dispose de nombreux atouts à valoriser auprès des visiteurs qui sont à la recherche d'authenticité et d'expériences à vivre. Il est nécessaire de faire évoluer un modèle économique jusqu'ici largement centré sur le ski alpin en (ré)investissant le tourisme d'été et d'intersaison et en consolidant les liens villes-montagnes.

- Quelles nouvelles activités durables développer au Pays des Ecrins ?

Le développement des activités outdoor est un moyen particulièrement efficace de valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire, tout en s'assurant de leur préservation. Quelles activités développer ? Comment valoriser la montagne et son environnement ?

Quel patrimoine valoriser ? Par quels aménagements et par quels moyens ? Comment mieux valoriser les savoir-faire, la culture, la biodiversité des Ecrins ?

Comment mieux découvrir le territoire autrement qu'en voiture ? Comment rendre l'offre accessible ? Quelle écomobilité ?



Espace Valléen 2021-2027

- Comment mieux accueillir les visiteurs ?

Quels nouveaux services proposer aux visiteurs pour un accueil de qualité ? Comment optimiser la qualité de l'accueil et l'offre touristique proposée les socio-professionnels du territoire et l'ensemble des acteurs publics et privés ?

Cette consultation a permis de recenser une vingtaine de contributions et environ 200 visites sur les différentes discussions proposées.

Parallèlement au travail mené par l'OTC et à cette consultation, des réunions ont été menées avec les 8 communes du territoire en associant également les stations de ski. Ces rencontres avec élus et parfois les techniciens des communes ont permis :

- De présenter et valider le positionnement
- D'approfondir les enjeux et la stratégie du territoire
- De travailler sur les projets et volontés des communes permettant de répondre au positionnement et à la stratégie.

Une fois que la majorité des rencontres ont eu lieu avec les communes, certains socio-professionnels, l'OTC, les stations... le travail de synthèse a alors été présenté à différentes instances pour validation :

- Commission tourisme associant l'OTC
- Ensemble des communes (techniciens + élus) y compris les stations
- Réunion de présentation aux financeurs
- Bureau statutaire de la CCPE
- Conseil communautaire de la CCPE (*voir projet de délibération en annexe*)

Récapitulatif des différentes instances et réunions de concertation avec différents types d'acteurs :

- Tout public : consultation internet + article presse locale
- Socio-professionnels : mails, articles, questionnaires consultation indirecte) et entretiens individuels
- OTC : capitalisation du travail mené par OTC + réunion de travail + commission tourisme
- Elus : visites de sites (musée des Claux, collection outils de travail du bois, musée des mines d'argent, réunion de travail dans chaque commune + commission tourisme + bureau statutaire + conseil communautaire
- Techniciens : réunion de travail entre techniciens du territoire d'autres services ou communes



- Autres EV + PNE : réunion en visio avec le Parc national des Écrins pour mise en cohérence des candidatures pour les espaces valléens concernés par le PNE et réflexion sur des actions interrégionales et complémentaires

Récapitulatif des grandes étapes de la méthodologie :

- 2020 : travail de l'OTC sur la stratégie commerciale et marketing avec réunion par filière pour les socio-professionnels (financement par Région SUD)
- Décembre 2020 : commission tourisme et COPIL avec présentation du bilan de la programmation 2015-2020 et perspectives 2021-2027
- Début 2021 : échanges avec les communes pour remontées de projets (contrat d'avenir, CTRTE...)
- Mars 2021 : travail en commission tourisme sur le diagnostic, les défis, les grands enjeux et validation de la méthodologie
- Mars 2021 : lancement Appel à idées et contributions « grand public » et socio-pro : site internet CCPE, Facebook, Dauphiné Libéré, proposition magazines communaux, BD OTI + BD service développement éco CCPE, travail à partir des données de l'OTC
- 19 mars 2021 : validation méthodologie en bureau
- 23 mars 2021 : présentation + travail en commission tourisme
- Avril 2021 : rencontres communales + entretiens ponctuels avec socio-pro ou autres + consultation grand public + capitalisation du travail mené par l'OTC (étude stratégique, marketing et commerciale)
- 19 mai 2021 : validation enjeux + stratégie + ébauche de plan d'actions en commission tourisme + OTC
- Mai/Juin 2021 : travail sur le plan d'actions
- 2 juin 2021 : présentation aux financeurs
- 4 juin 2021 : validation en bureau statutaire
- 1er juillet 2021 : validation en conseil communautaire



3^{ème} PARTIE : DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET VISION DES ACTEURS

1. Eléments de diagnostic

Ce diagnostic a été réalisé à partir de l'analyse des données récentes internes existantes (évaluations des précédents programmes, des diagnostics de territoire réalisés dans le cadre de différents programmes ou études et schémas locaux).

Géographie

Le territoire est caractérisé par son fort relief avec des hauts sommets et des vallées structurant la CCPE :

- La vallée de la Durance, axe de circulation majeur entre Guillestre et Briançon, regroupant les communes de la Roche-de-Rame, de l'Argentière-la-Bessée et de Saint-Martin-de-Queyrières
- La vallée de la Vallouise occupe la majeure partie de l'activité touristique avec des sites emblématiques comme le Pré de Madame Carle, Ailefroide ou le village de Vallouise des stations de sports d'hiver comme Puy-Saint-Vincent ou Pelvoux-Vallouise et des sommets culminant à près de 4000 m d'altitude comme la Barre des Écrins (4102 m), Ailefroide (3954 m), le Mont Pelvoux (3943 m) ou le Pic Sans Nom (3913 m) ;
- La vallée de la Biaysse regroupant quant à elle les communes de Freissinières et de Champcella et le hameau de Dormillouse, seul lieu habité de la zone cœur du Parc National des Écrins.

Un territoire de montagne au climat favorable :

- Un cadre de montagne et de haute montagne
- Au nord : sommets et glaciers du Massif des Écrins qui culmine à 4 102 mètres
- A l'est : massif dolomitique de Montbrison
- Au sud : chaînon calcaire qui domine la vallée de la Durance, de Peyre Eyraute au Pic du Béal Traversier
- A l'ouest : masse gréseuse de la Tête de Vautisse aux Petits et Grands Piniers
- Une faible pluviosité et un fort ensoleillement, notamment sur les versants orientés sud
- Un refroidissement du climat au-dessus de 1500-2000 mètres d'altitude et des conditions d'enneigement globalement favorables
- Un resserrement des vallées au-dessus d'Embrun qui facilite la montée de vents chauds de la Provence jusqu'au pied du Pelvoux



Des sites d'intérêt majeur liés à la haute montagne :

- Le Pré de Madame Carle
- Dormillouse
- Entre-Les-Aygues
- Le Fournel

Mobilité : un territoire contraint mais aux accès multiples

La vallée de la Durance constitue la voie de circulation principale pour accéder au territoire avec la Route Nationale 94 qui relie la frontière italienne en passant par Briançon, Embrun et Chorges à la préfecture des Hautes-Alpes, Gap. L'axe ferroviaire passe également le long de cette vallée. Dans les deux cas, cela permet de rejoindre ensuite la métropole d'Aix-Marseille ou Valence et la vallée du Rhône.

Indirectement, la vallée de la Guisane, sur le territoire de la CC du Briançonnais, avec le col du Lautaret et la Route Départementale 1091 permet quant à eux de rejoindre la métropole de Grenoble par la vallée de la Romanche et l'Oisans. Il existe également l'axe de la Route des Grandes Alpes par le col du Galibier rejoignant la Maurienne durant la saison estivale.

Après, le col de Montgenèvre permet l'accès à l'Italie et surtout à l'axe autoroutier le plus rapide et par conséquent, le tunnel transfrontalier du Fréjus. De plus, la gare TGV d'Oulx reste la plus proche sur l'axe Paris-Milan en passant par Lyon ou Turin. Turin possède l'aéroport le plus proche de la CCPE.

Ville	Distance en km de l'Argentière-la-Bessée	Étapes
Grenoble	131 km	Col du Lautaret, vallée de la Romanche
Chambéry	176 km	Col du Montgenèvre, tunnel du Fréjus, vallée de la Maurienne
Turin	129 km	Col du Montgenèvre, val de Suse
Gap	71 km	Vallée de la Durance
Aix-en-Provence	216 km	Vallée de la Durance
Marseille	246 km	Vallée de la Durance
Lyon	242 km	Col du Lautaret, vallée de la Romanche, Grenoble, les terres froides



Des facteurs favorisent la dépendance à la voiture et une forte motorisation des ménages : physionomie territoriale, faible densité urbaine, diffusion de l'habitat, concentration des équipements et des emplois, échanges avec l'agglomération briançonnaise (nombreuses relations domicile-travail et domicile-étude vers le pôle briançonnais).

Ces contraintes sont peu à peu amoindries grâce à l'aménagement de voies ou sites sécurisés pour la pratique du vélo notamment électriques pour la mobilité quotidienne, mais cela reste très insuffisant.

Malgré des initiatives, la très grande majorité des déplacements effectués dans le Pays des Ecrins se fait en voiture individuelle (81 %). Seulement 2% de la population utilise les transports en commun et 14% la marche à pied (PCAET). La part des foyers disposant d'au moins 1 voiture dépasse les 90 %. 29% des socio pro considèrent que l'impact du transport (de marchandises et de personnes) est conséquent sur l'environnement.

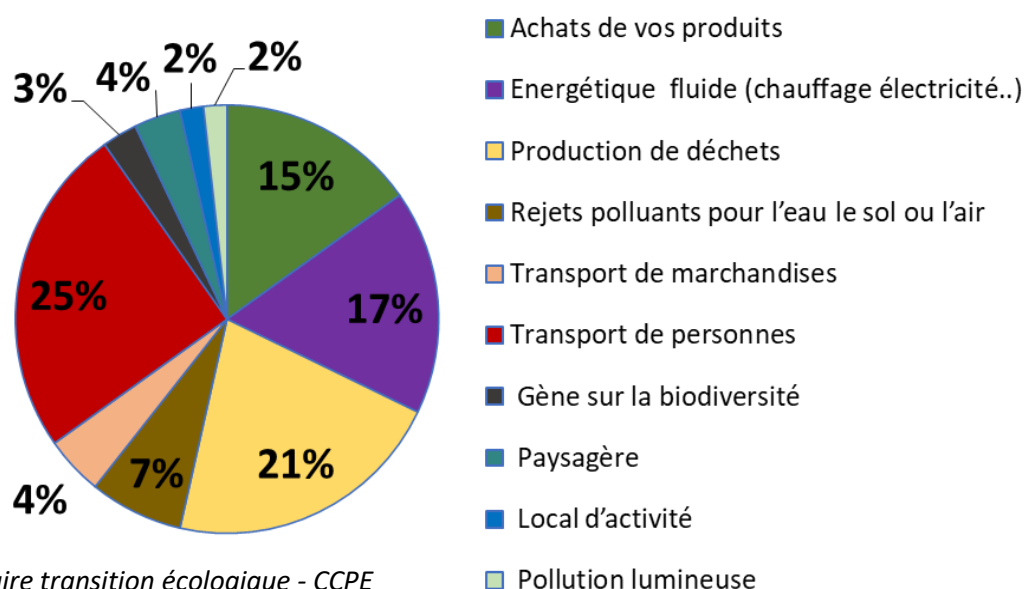
Il est également régulièrement soulevé le manque de lisibilité et de coordination de l'offre de transports en commun (SNCF, LER de la Région PACA, CCPE) et la faiblesse de l'offre de transports collectifs pour les actifs du territoire.

La question de la mobilité se pose de manière doublement accrue dans un territoire comme le Pays des Ecrins :

- Les contraintes de relief cloisonnent fortement l'espace, et concentrent les offres de transport en fond de vallée, sans réelle marge de manœuvre pour développer des offres alternatives
- Les pointes touristiques amènent à tripler la population présente sur le territoire par rapport à la situation « normale », engendrant des phénomènes de surfréquentation des équipements et services de transport, lesquels doivent continuellement s'adapter à la variabilité de la fréquentation : accès aux stations rendu complexe en hiver et surcharge des réseaux routiers secondaires en été
- La multiplicité des usages de ce territoire pose la question de son organisation en termes de transport collectif mais aussi individuel.



Secteurs dans lesquels les sociopro aimeraient diminuer leur impact sur l'environnement



Résultat questionnaire transition écologique - CCPE

La CCPE a entièrement pris la compétence mobilité en mars 2021 dans le cadre de la loi LOM. Néanmoins, la compétence transport était déjà intégrée à la CCPE depuis plus de 15 ans. Les principaux services assurés sont : transports scolaires, transports saisonniers, navettes marchés, transports des activités parascolaires. Une partie de ces services est confiée à des transporteurs privés ; l'autre partie est assurée en régie.

Démographie

La commune de l'Argentière-La Bessée, avec 2 279 habitants concentre 34,2% de la population de la CCPE. Les communes de la CCPE sont pour la plupart des communes peu denses, Freissinières et Champcella étant très peu denses, caractéristiques d'un territoire de montagne.

La CCPE enregistre entre 2012 et 2017 une variation annuelle moyenne de la population de l'ordre de 0,1% par an. L'Argentière-La Bessée et Vallouise-Pelvoux représentent respectivement 34,5% et 18,5% de la population de la communauté de communes.

La classe d'âge des 45-59 ans est sur-représentée sur le territoire par rapport à la population régionale.

On constate que la part des 15-29 ans est à l'inverse inférieure à la part régionale : ils représentent 13,2% de la population de la CCPE contre 16,3% de la population régionale.

Les parts des 45-59 ans et 60-74 ans dans la population tendent à augmenter tandis que la part des 15-44 ans se réduit, témoignant d'un vieillissement de la population.



Hébergement/logement

La part des résidences secondaires est importante sur le territoire de la CCPE (59,6%). La commune de Vallouise-Pelvoux et celle de Puy-Saint-Vincent en concentrent une majorité (94% en 2013). C'est d'ailleurs la commune qui en recense le plus grand nombre, ce qui paraît logique au regard de sa vocation de station. Les anciennes communes de Pelvoux et Vallouise sont également bien dotées (67,1% et 66,9% de leurs parcs communaux respectifs). L'Argentière et La Roche de Rame sont les communes comptant le plus faible taux de résidences secondaires.

Le parc de logements est majoritairement constitué par des résidences secondaires (60% en 2013). Ce type de logement s'est considérablement développé depuis 1968, puisqu'il ne représentait seulement que 22,4% du parc total. Pourtant, entre 2008 et 2013, les résidences secondaires ont diminué de 3%.

- Les résidences principales représentent 34,2% du parc total en 2013 et ont progressé de +23% entre 1999 et 2013. Les résidences principales sont dépassées en nombre par les résidences secondaires à partir de 1982.
- Les logements vacants sont peu nombreux (5,6% du parc total), mais ont plus que doublé entre 1999 et 2013 passant de 235 à 508. Toutefois, leur nombre reste en deçà de ce que l'on nomme la vacance structurelle (6 à 7%) nécessaire à la rotation du marché.

Les services de proximité

Le territoire du Pays des Ecrins est très bien doté en termes de services, notamment pour la population locale favorisant une vie à l'année. On trouve sur le territoire :

- 2 maisons de santé : une à L'Argentière-La Bessée et une à Vallouise-Pelvoux. Il s'agit d'établissement pluridisciplinaire avec médecins généralistes, appareil de radiologie, kiné-ostéopathes, infirmiers, dentiste... ainsi que cabinet « nomade » prévu pour l'accueil ponctuel de professionnels de santé. Un projet est en cours à Puy-Saint Vincent
- Structures médico-sociales pour personnes âgées
- L'association Vivre et Vieillir Chez Soi contribue au maintien à domicile des personnes fragilisées en leur apportant une aide médicale, sanitaire et sociale. Ses locaux sont à L'Argentière-La Bessée
- Le Pays des Écrins, comme l'ensemble du département des Hautes-Alpes, tire majoritairement ses revenus de l'économie résidentielle (et donc de la captation de revenus) plutôt que de la production de richesses.
- Au sein de la base résidentielle, les dépenses des touristes sont prépondérantes.



Economie/emploi

Contrairement à d'autres territoires alpins (Beaufortin, Aravis, voire même Queyras) le développement touristique ne repose pas sur l'activité agricole (quelques actions lancées par l'office du tourisme). A l'inverse, la quasi-disparition de l'activité agricole se traduit par des impacts paysagers majeurs : mitage, extension de l'urbanisation, extension des zones boisées. Mais on tend vers un nouveau modèle économique de petites unités qui produisent, transforment et vendent sur le territoire.

L'histoire industrielle du Pays des Écrins débute dès le XVIIIème siècle avec l'extraction minière du plomb argentifère à L'Argentière-La Bessée. Dans les années 1950-1970, Péchiney fait travailler, de manière directe ou non, 1 500 personnes sur une ville de 2 400 habitants ! Après les chocs pétroliers, l'activité industrielle va décliner régulièrement jusqu'à la fermeture des sites de L'Argentière en 1986 et La Roche-de-Rame en 2012. La production d'hydroélectricité tient toujours une place importante sur le territoire. Ce patrimoine est aujourd'hui vecteur de valorisation du territoire : visite des musées, visite des mines d'argent, circuit industriel, circuit Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur l'hydroélectricité...

La filière bois est complète sur le territoire : première transformation (exploitations forestières et scieries), deuxième transformation (construction-charpente), ébénisterie et bois-énergie. Elle représente des petites structures souvent peu connectées entre elles. Ainsi, en deuxième transformation, une partie des bois sortent du territoire pour subir une transformation en Rhône-Alpes ou en Italie, tandis qu'une majorité des bois transformés sur le territoire provient de Scandinavie, de Russie, des pays de l'Est ou d'autres régions françaises.

Aujourd'hui, cette filière tend à se structurer autour d'un projet emblématique à moyen terme, à savoir La Haute Ecole du Bois et de la Forêt.

L'artisanat (dont la construction) représente aujourd'hui 68,6 % des établissements sur le territoire et 12,2 % des emplois. Il s'agit principalement de TPE dans les domaines de l'électricité, la plomberie/chauffage, la peinture, la charpente, la maçonnerie et la menuiserie ;

Le commerce de proximité reste à soutenir malgré une certaine dynamique en cours à l'Argentière-la-Bessée. La problématique reste malgré tout celle des villages des villages de montagne, où le maintien des commerces de proximité reste une question essentielle. La majorité de la consommation des ménages est réalisée sur le territoire (61,7 %). Le reste est orienté vers le Briançonnais. Le commerce est bien sûr rythmé par la saisonnalité de l'activité touristique.



Des marchés locaux sont présents à l'année sur les communes de L'Argentière-La Bessée (vendredi matin) et de Vallouise (jeudi matin), en saison à la Roche de Rame depuis 2020 et sans doute à St Martin de Queyrières cet été.

L'accompagnement des entreprises est très présent sur le territoire, ce qui a permis une relation de confiance pendant cette crise COVID. En effet, Luceo, le pôle d'initiatives économiques est en contact permanent avec les entreprises locales et a donc pu accompagner au mieux l'ensemble des socio-professionnels dont ceux du tourisme.

Le territoire bénéficie de 5 lieux d'accueil complémentaires pour les activités économiques :

- ZA les Sablonnières (L'Argentière-La Bessée) – artisanat divers et BTP : 7 ha pour la plupart occupés
- ZA du Planet (La Roche-de-Rame) - artisanat et petite industrie (activité et stockage) : une partie de la zone est réservée pour l'accueil d'artisans locaux en expansion (lots modulables présentant une réserve foncière d'environ 12 à 15 000 m²) et une friche industrielle devrait faire l'objet d'une réhabilitation. Il est prévu d'y accueillir la plateforme de co-compostage des déchets (projet commun avec les 4 autres EPCI du nord du Département)
- ZA Les Parchers (Vallouise-Pelvoux) : zone actuellement pleine
- ZA de Pont La Lame (St Martin de Queyrières) : destinée à accueillir des entreprises de la filière bois et quasiment pleine à ce jour

La ZA de Beauregard (L'Argentière-La Bessée) – artisanat, bureaux, commerce : 8 ha de zones d'activité est toujours en projet.

Cette politique d'accompagnement et d'accueil des entreprises a permis de faire émerger d'autres activités complémentaires au développement touristique, les services sont en plein essor : le territoire attire de nombreuses entreprises de services dans les domaines de la communication, des services à la personne, de l'ingénierie...

Tourisme

Le tourisme pour le territoire du Pays des Ecrins est une activité ancienne, bien intégrée, porteuse de retombées économiques fortes mais avec des marges de croissance.



En résumé le Pays des Ecrins, c'est :

- 1 Office de Tourisme Communautaire et 5 points d'accueil avec environ 30 000 passages en hiver et 50 000 en été
- 37 000 lits touristiques dont 80% en stations et plus de la moitié non marchands
- Quasiment 2 000 000 de nuitées touristiques en 2019
- Plus de 1.5 millions d'excursionnistes excursions sur le territoire Pays des Écrins en 2019
- Une augmentation de 9.7% sur les mois de juillet/août/septembre 2020 par rapport à 2019
- 15 % d'étrangers
- 50 % des Français proviennent de PACA, 14 % de l'Ile de France
- Plus de la moitié ne restent qu'une nuit avec une moyenne de 3 nuits
- 21 % a plus de 65 ans, et 20 % moins de 18 ans
- 44 % des nuitées sur les deux mois d'été à comparer à l'hiver, et sans compter juin et septembre.
- 60 000 nuitées au camping d'Ailefroide avec environ 80% de grimpeurs
- 1 Parc national, 2 zones Natura 2000
- Ses fondements : le cadre naturel et préservé, les activités de pleine nature.

→ Des clientèles plurielles

Avant la crise de 2020, en été, environ 25% des séjours été réalisés par une clientèle étrangère avec en tête les Pays-Bas et l'Angleterre. En hiver, la fréquentation internationale diminue.

La clientèle française est principalement originaire de la région PACA à 43%, 13% Auvergne Rhône-Alpes, 12% Ile de France, 5% Occitanie, 5% Hauts de France, 22% Autres.

Situé à trois heures de plusieurs grandes villes (Marseille, Grenoble Turin) le territoire bénéficie d'un réservoir considérable de clientèles. Elles représentent un potentiel fort mais nécessitent des démarches d'animation et d'innovation spécifiques pour favoriser la re-visite et le renouvellement des motivations.

La majorité des clientèles viennent séjourner dans le territoire pour la pratique de la randonnée, de la promenade, pour se reposer et ne rien faire, pour faire une autre activité, pour la visite de sites naturels et pour la découverte des villages.



→ L'hébergement touristique

Le Pays des Ecrins est le 3ème territoire des Alpes du Sud en termes de capacité lits mais aussi le 2ème en termes de poids de lits froids.

Les grands constats :

- Poids importants des lits froids (environ 60%)
- Peu d'opérateurs nationaux (cf fin d'exploitation Odalys à Puy St Vincent)
- Beaucoup de petits hôtels / gites (qui font aussi l'authenticité du territoire, avec enjeu commercialisation (cf nouvelle place de marché)
- De nombreux hébergements vieillissants, des difficultés de mise aux normes des établissements hôteliers
- L'absence d'établissements de la « gamme supérieure »
- La fermeture des centres de vacances
- Des refuges vieillissants
- 56% des nuitées estivales ont lieu en camping



Pays des Ecrins	HIVER 2018-2019		ÉTÉ 2019		HIVER 2019-2020		ÉTÉ 2020	
	Nombre de lits	% total stock	Nombre de lits	% total stock	Nombre de lits	% total stock	Nombre de lits	% total stock
Autres Ecrins								
Lits pros	182	0,5%	3 699	9,9%	197	0,5%	3 665	9,8%
Agences immobilières	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Campings	32	0,1%	3 546	9,5%	47	0,1%	3 514	9,4%
Centres / Villages vacances	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Hôtels	150	0,4%	153	0,4%	150	0,4%	151	0,4%
Résidences de tourisme	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Lits pâp	557	1,5%	658	1,8%	538	1,4%	655	1,8%
Plateformes c2c	392	1,1%	431	1,2%	369	1,0%	380	1,0%
Gites de groupe	165	0,4%	227	0,6%	169	0,5%	224	0,6%
Lits fermés	3 576	9,6%	-	0,0%	3 561	9,6%	13	0,0%
Pelvoux Vallouise								
Lits pros	1 317	3,5%	3 493	9,4%	1 347	3,6%	3 580	9,6%
Agences immobilières	705	1,9%	713	1,9%	724	1,9%	797	2,1%
Campings	120	0,3%	2 196	5,9%	125	0,3%	2 203	5,9%
Centres / Villages vacances	316	0,8%	316	0,8%	316	0,8%	316	0,8%
Hôtels	103	0,3%	195	0,5%	110	0,3%	198	0,5%
Résidences de tourisme	73	0,2%	73	0,2%	72	0,2%	66	0,2%
Lits pâp	703	1,9%	1 149	3,1%	713	1,9%	956	2,6%
Plateformes c2c	632	1,7%	615		642	1,7%	620	1,7%
Gites de groupe	71	0,2%	534		71	0,2%	336	0,9%
Lits fermés	2 156	5,8%	-	0,0%	2 668	7,2%	229	0,6%
Puy St Vincent								
Lits pros	3 864	10,4%	3 801	10,2%	3 240	8,7%	2 565	6,9%
Agences immobilières	2 135	5,7%	1 932	5,2%	1 745	4,7%	1 626	4,4%
Campings	-	0,0%	150	0,4%	-	0,0%	150	0,4%
Centres / Villages vacances	622	1,7%	622	1,7%	622	1,7%	-	0,0%
Hôtels	185	0,5%	185	0,5%	191	0,5%	179	179,0%
Résidences de tourisme	922	2,5%	912	2,4%	682	1,8%	610	1,6%
Lits pâp	2 478	6,7%	2 134	5,7%	3 048	8,2%	2 234	6,0%
Plateformes c2c	2 457	6,6%	2 113	5,7%	3 027	8,1%	2 213	5,9%
Gites de groupe	21	0,1%	21	0,1%	21	0,1%	21	0,1%
Lits fermés	150	0,4%	-	0,0%	150	0,4%	510	1,4%
Total lits pros								
Total lits pâp								
Total lits fermés								
Total lits non commercialisés								
Total Stock								
	5 363	14%	10 993	30%	4 784	13%	9 810	26%
	3 738	10%	3 941	11%	4 299	12%	3 845	10%
	5 882	16%	-	0%	6 379	17%	752	2%
	22 252	60%	22 301	60%	21 773	58%	22 828	61%
	37 235	100%	37 235	100%	37 235	100%	37 235	100%

→ L'Offre Nature : biodiversité et richesses patrimoniales

Le territoire est bien sûr très fortement marqué par son appartenance au Parc national des Ecrins (PNE). 6 communes sur 8 (sauf Saint-Martin de Queyrières et La Roche de Rame) sont dans l'aire d'adhésion du PNE et une partie importante du territoire est également situé en zone cœur. Toutes les communes du territoire concernées par la zone d'adhésion ont adhéré à la charte du Parc national des Ecrins.

Le secteur de la Vallouise est situé dans les Hautes-Alpes sur le flanc Est du massif des Ecrins entre Durance, Gyrone et Biaysse.

On y dénombre 39 glaciers, 13 lacs, 1394 espèces floristiques, 407 espèces faunistiques dont 149 espèces d'oiseaux et 44 de mammifères.



La superficie est de 19 598 hectares en zone cœur, et de 23 003 hectares en aire d'adhésion.



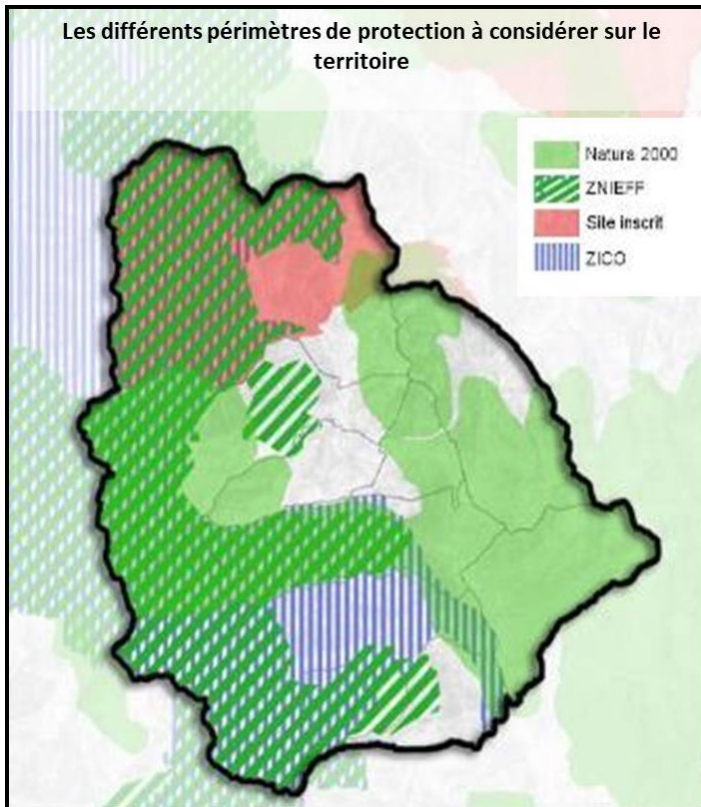
La CCPE est un territoire aux climats, altitudes et reliefs extrêmement variés permettant une grande diversité biologique dont un grand nombre d'espèces protégées et à intérêt patrimonial :

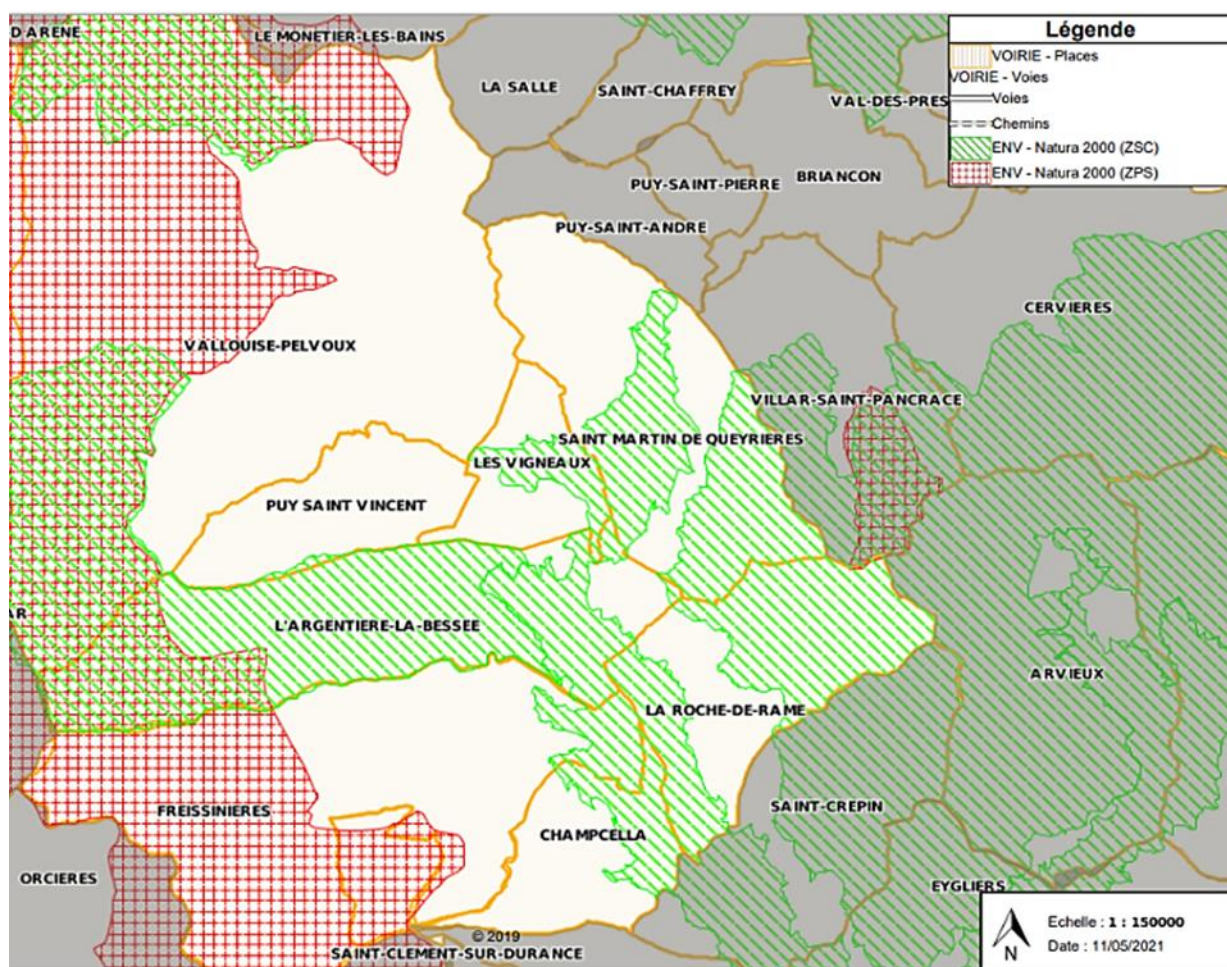
- Des galliformes de montagne (Perdrix Bartavelle, le Tétralyre...)
- Des prédateurs : loup, renard
- Des rapaces (Grand-Duc, le Faucon Pèlerin, l'Aigle Royal)
- Des ongulés : les bouquetins (qui reviennent de plus en plus sur le territoire), les chamois.
- Des Lièvres variables
- Des fleurs tel que le génépi des glaciers, et la Reine des Alpes (plante protégée pour laquelle a été créé la Réserve Biologique des Deslioures dans le Vallon du Fournel).



- Des amphibiens et reptiles rares et spécifiques au territoire (l'alyte accoucheur, et le Triton alpestre)
- Des arbres (mélèzes, chênes pubescents, des pins sylvestres...)

Le territoire du Pays possède une richesse patrimoniale de première importance, qui justifie la présence de multiples zones de protections : ZNIEFF, ZICO, Zones Natura 2000, etc garantissant une légitimité de site naturel d'exception.





→ Le Pays des Ecrins : un territoire d'activités de pleine nature

Il s'agit de la carte de visite du territoire ! Le territoire évoque les grands espaces et les activités qui s'y rattachent. L'offre touristique de nature est particulièrement riche sur le Pays des Écrins :

- 2 stations de ski de pistes
- 3 sites nordiques
- Cascades de glace naturelles et artificielles
- Ski de randonnée
- VTT (circuits balisés), VTT descente
- Cyclisme
- Randonnée pédestre : 550 km de sentiers balisés (sentiers de pays, Via Alpina, GR 50 ou 54...)
- Eaux vives : plus d'une trentaine de points d'embarquements ou de débarquements sur l'axe durancien, un stade d'eau vive à L'Argentière-La Bessée reconnu au niveau international
- Lacs et plans d'eau (celui de la Roche-de-Rame est le plus fréquenté)
- Via ferrata : Les Vigneaux, Puy-Saint-Vincent, Freissinières, L'Argentière-la-Bessée



Espace Valléen 2021-2027

- Escalade
- Trail : le Pays des Écrins bénéficie du label « Station de Trail ©
- Alpinisme : le Pays des Écrins est marqué par sa longue histoire de l'alpinisme et permet la réalisation de nombreuses courses
- De nombreux professionnels sont présents pour encadrer les différentes pratiques.

Parmi les sites les plus emblématiques, le Pré de Mme Carle, Ailefroide, le Fournel, Dormillouse, et toutes les randonnées et courses en montagne qui s'y raccrochent forment les pépites du territoire.

L'offre d'activité de pleine nature est très riche mais fortement dépendante des conditions climatiques. 600 équipements, sites et itinéraires (ESI) sont recensés sur le Pays des Écrins, essentiellement des équipements de sports de nature (83 %) : nautique, ski, aérien, escalade, randonnée, via ferrata, canyon, cascade de glace...La majorité de ces équipements (51 %) se situent en sites naturels, 29 % sont aménagés (escalade, canoë, via ferrata, certaines boucles de randonnée...).

Une offre a parfois pu être perçue comme réservée aux « grands » sportifs, voire « élitiste » ...alors que les sites les plus fréquentés sont « grand public » : exemple du Pré de Madame Carle.

En hiver, les 2 domaines skiables du Pays des Écrins, Puy Saint Vincent et Pelvoux-Vallouise, présentent une belle offre de ski pour tous les niveaux, des débutants aux skieurs confirmés, amateurs de grands espaces et de neige vierge.

Puy Saint Vincent (1150-2700 m), présente 75 km de pistes arborées et une vue à 360° sur les plus beaux sommets des Écrins qui dominent la station. Sa situation (3 niveaux d'altitude) et son orientation permettent un ski de qualité et lui assurent un enneigement naturel jusque tard dans la saison. Puy Saint Vincent possède également un domaine nordique et de vastes étendues pour des échappées en ski de randonnée.

Cette station, gérée par une Société d'Economie Mixte (communes, CCPE, Caisse des Dépôts, privés...) en complément de son offre hivernale propose aujourd'hui une gamme complète d'activités estivales et notamment un bike-park dont les pistes sont sans cesse améliorées, renouvelées...

Pelvoux-Vallouise (1250-2300 m), plus confidentielle, est particulièrement accessible. Son front de neige, parfaitement adapté à la découverte de la glisse, séduira les familles comme les skieurs débutants. Pelvoux-Vallouise est également dotée d'un domaine nordique très bien exposé et d'une engageante zone de ski hors-piste et de randonnée qui séduira les adeptes de poudreuse « sauvage ».

Jusqu'à cette saison, la saison était gérée en Délégation de Service Public. Celle-ci n'a pas été reconduite après cet hiver et la question du modèle économique et de fonctionnement est actuellement étudiée. La



diversification des activités pour une station 4 saisons et le rapprochement ou la collaboration avec la station de Puy-Saint Vincent sont évidemment des sujets d'actualités qui seront traités dans cette étude et qui font l'objet de nombreuses réunions de travail.

Les domaines nordiques représentent également une offre essentielle du territoire et complémentaires sur les 3 sites :

- Le site de la Vallouise, particulièrement bien exposé et ses alentours : 35 km de pistes adaptées à tous les niveaux, ski de fond classique et skating, biathlon (discipline ludique, accessible à tous, qui allie le ski de fond et le tir à la carabine laser ou à plomb). Grâce aux pistes tracées en bordure de rivière, il y a la possibilité de rejoindre les villages de La Vallouise (Vallouise-Pelvoux et les Vigneaux) par les pistes de fond.
- Le domaine de Puy-Saint Vincent est un site d'altitude au cadre et à l'enneigement exceptionnels qui ravira les amateurs de grands paysages. Il s'agit d'un domaine varié et pentu avec des panoramas remarquables de la Vallée de la Durance au Glacier Blanc. Ouvert tôt en saison et souvent jusqu'à mi-avril, il enchante tous les amateurs de ski grandeur nature.
- Le domaine de Freissinières jouit d'un cadre de haute-montagne unique. La longue vallée glaciaire connue pour ses cascades de glace est un site nordique où chacun trouvera son plaisir : une plaine ensoleillée pour s'amuser en famille et des pistes physiques en forêt, réservées aux sportifs ! D'ailleurs, le site se prête également à la pratique des raquettes et du ski de randonnée, qui a été complété récemment par la construction d'une cascade de glace artificielle pour donner

→ Offre culturelle, patrimoine et sites de visites

Le patrimoine du Pays des Écrins est important et multiforme : patrimoine naturel extrêmement riche ; patrimoine bâti ; patrimoine vernaculaire (ou « petit » patrimoine) important : fours, lavoirs, mais aussi canaux d'irrigation ; mais aussi des savoir-faire et une culture locale.

Le patrimoine vernaculaire communément appelé « petit patrimoine » est présent dans tous les villages, il s'agit d'une offre architecturale complémentaire des sites de visite majeurs et représentatifs du territoire. Le patrimoine industriel est bien sûr est aujourd'hui vecteur de valorisation du territoire : visite des musées, visite des mines d'argent, circuit industriel, circuit Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur l'hydroélectricité...

Afin de compléter cette offre et de mieux faire connaître cette culture montagnarde, en mars 2017, la Communauté de Communes du Pays des Écrins décide de se porter acquéreur d'une collection unique d'outils de travail du bois, afin de la maintenir sur le territoire. Un collectif Haut-Alpin piloté par la collectivité s'est constitué pour mener une réflexion sur le devenir de la collection.



En effet, à l'Argentière-La Bessée, Louis Chiorino dit le Dauphiné, ancien Compagnon du Devoir, vétéran des artisans menuisiers, fait partie des rares mémoires vivantes au Pays des Écrins. Né dans la deuxième décennie du siècle dernier, il a pu cumuler un savoir-faire exceptionnel dont témoigne aujourd'hui une collection d'outils et de machines de bois. Autrefois, l'apprentissage et la transmission étaient liés au voyage et ce sont justement les relations que Louis Chiorino avait établies en France et en Europe avec de nombreux professionnels, qui lui ont permis de constituer cette collection représentative de l'artisanat du bois de 1750 à 1950. Un vrai trésor qui se cache au cœur du Pays des Écrins et qui aujourd'hui mérite d'être sauvegardé, conservé et mis en valeur. Il s'agit d'une collection de plus de 4 000 objets (outils, machines à bois, exposition de photos...) qui retracent le travail de toutes les professions du travail du bois de l'arbre à l'ouvrage. Les objectifs du projet sont :

- Créer une structure muséale vivante dans le territoire des Écrins en lien avec la Haute Ecole du Bois et de la Forêt
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel, vivant, exceptionnel et méconnu d'arts et métiers du travail du bois
- Faire découvrir aux publics cette collection et contribuer à la transmission des savoir-faire via les artisans mobilisés
- Sensibiliser la population au patrimoine local et l'impliquer dans ce projet
- Enrichir l'offre du canton en matière de tourisme culturel permettant le développement économique du territoire

Le territoire possède également une programmation culturelle riche mais assez concentrée en période estivale, avec de nombreux festivals et événements à notoriété variable. Les grands événements du territoire sont sportifs mais pas seulement, et il conviendra de capitaliser sur l'existant :

- ICE Climbing
- Tout à Blocs
- Grand Trail des Ecrins
- Fête des Guides à Ailefroide
- Musique en Ecrins
- Festival Brassens
- Festival du livre et de l'image en Montagne
- Trail le Sourire d'Aurore
- Igloo Pelvoo
- Accueil de compétitions nationales et internationales : snowboard, canoé-kayak, rafting, VTT...
- Festival Les Envoyageurs



- Fête de Vallouise
- Parallèlement à ces événements d'envergure, de nombreuses animations, fêtes de village, découvertes et visites du territoire sont proposées, notamment par l'Office de Tourisme communautaire.

En synthèse :

Les attraits du territoire eux-mêmes sont une base solide et la recherche de la nouveauté et de l'originalité sont des paramètres essentiels de la demande des clientèles (valorisation des productions locales par exemple).

Cette nouvelle donne fait apparaître des obligations nouvelles pour le territoire, à savoir le développement d'une offre complémentaire au produit « nature » et « culture » qui soit en adéquation avec l'image et l'identité de la destination et surtout le respect et la découverte de l'environnement dans l'ensemble des activités sportives proposées. Le territoire doit être capable, tout en se basant sur ces fondements de proposer des expériences différenciantes et uniques au Pays des Ecrins. Il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles offres mais de combiner les richesses existantes afin d'en faire un levier pour étoffer l'offre proposée dans le cadre d'un séjour plus long.

→ La vision des acteurs locaux du tourisme

Lors des différents ateliers de travail menés par l'OTC et des réunions par filière d'excellence, différents constats ressortent, avec en ligne de fond des volontés de développement partagées. De manière générale, les acteurs demandent une meilleure coordination et une meilleure lisibilité de l'action publique, ils notent cependant la présence de ressources remarquables, naturelles et patrimoniales.

Leurs priorités :

- Continuer la valorisation en image des paysages uniques et majestueux
- Travailler le marketing de la rareté, (notion d'urgence, de l'éphémère) : Coulisses Ecrins, places limitées...
- Souligner l'accueil humain et personnalisé (coulisses, signatures personnalisées, portraits (coulisses d'entreprises, producteurs locaux, ...), témoignages d'habitants > > Souligner attachement fort à leur territoire
- S'engager réellement dans un positionnement Eco-touristique : lister les produits existants des socio-pros, valoriser éléments faunistiques et floristique avec le PNE, mise en avant/partage sur les réseaux sociaux, compensation carbone, collaboration recherchée avec le Parc des Ecrins, travailler les axes de développement d'un tourisme responsable.



2. Synthèse : matrice SWOT

Faiblesses	Forces
▪ Manque de synergie entre les grands piliers de l'offre touristique ▪ Commercialisation défaillante jusqu'à l'automne 2020 ▪ Proportion élevée de lits froids ▪ Marque peu attractive dans sa forme actuelle ▪ Certains aspects de l'offre ne sont pas au niveau sur un positionnement de territoire préservé ▪ Accès train et navettes à améliorer	▪ Qualité paysagère et environnementale ▪ Spots internationalement connus (Ecrins, Glacier, Pré de Madame Carle, Ailefroide, L'Argentièrre - la Bessée) ▪ Image Alpinisme et Parc national des Ecrins ▪ Des stations à taille humaine, complémentarité des domaines skiables ▪ Développement maîtrisé du tourisme ▪ Climat ensoleillé, qualité de l'air ▪ Des filières d'excellence (alpinisme, eaux vives, trail, VTT, cyclo, randonnée et éco-tourisme à renforcer) ▪ Qualités humaines (accueil, respect de la nature, liberté, sens des responsabilités) ▪ Précurseur sur le tourisme bienveillant ▪ Dynamisme et qualité des événementiels / animations, réactivité et travail de l'OTC

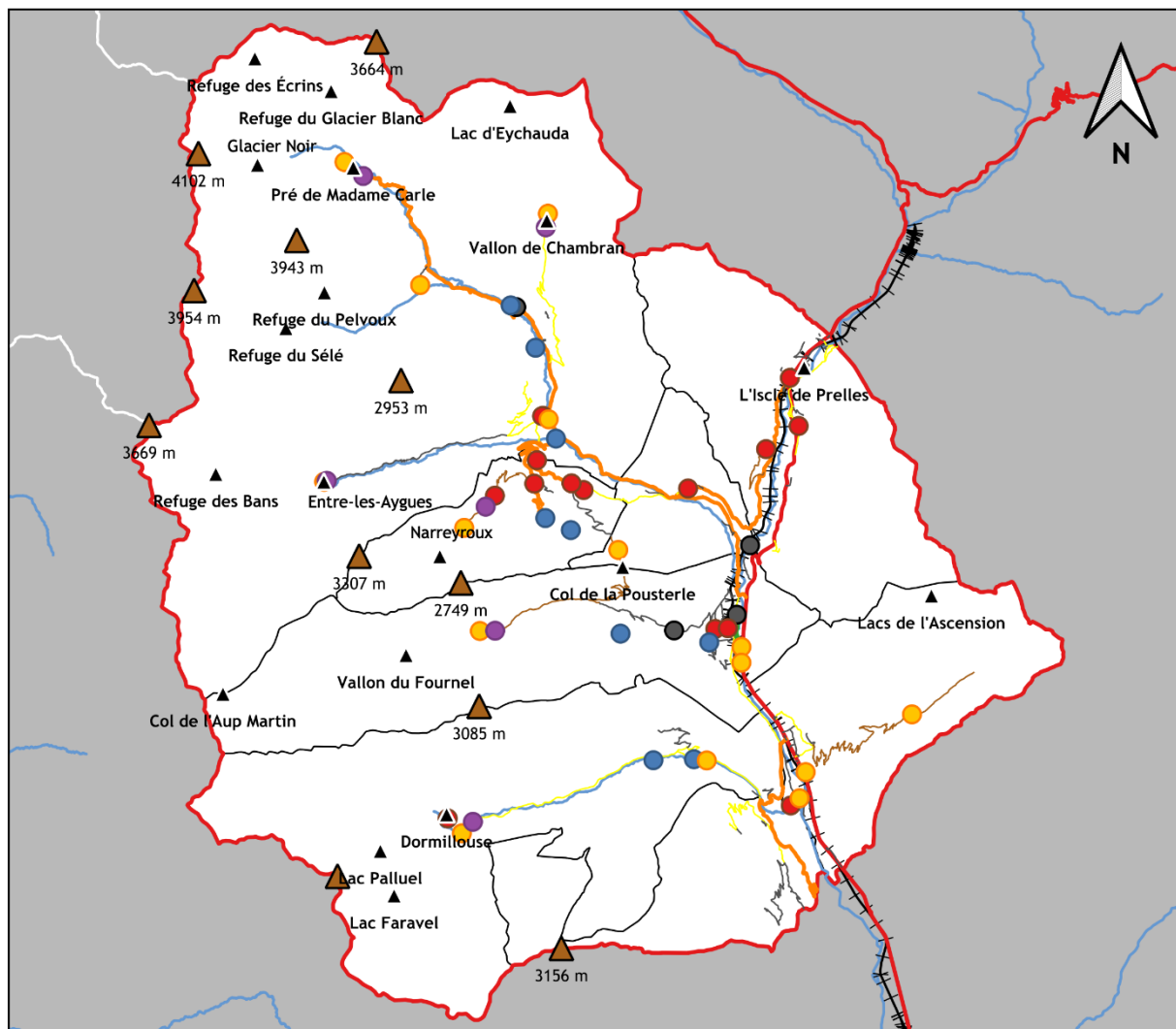
Menaces	Opportunités
▪ Incertitudes climatiques ▪ Incertitudes liées à la crise sanitaire Covid19 / Hiver 2020/21 et marchés internationaux ▪ Hausse des exigences de la clientèle sur la mobilité, l'éco-responsabilité et l'éco-tourisme ▪ Hausse de la vente en ligne sur l'ensemble de la chaîne de vente	▪ Intérêt nouveau pour la montagne l'été, amplifié par le confinement de mars 2020 ▪ La recherche de destinations préservées, loin des excès du tourisme de masse ▪ Demande en hausse sur l'éco-tourisme ▪ Destination infra-régionale Parc national des Ecrins ▪ Grand Tour des Ecrins ▪ Marque Esprit Parc National ▪ Marché porteur sur les axes forts de l'offre du Pays des Ecrins (randonnée, itinérance, ski de randonnée, trail, VTT et cyclo)



	▪ Nouvelle forme de tourisme qui émerge ou se renforce suite à la crise du Covid 19 (sensibilité à l'environnement, découverte des territoires, attractivité des espaces préservés, recherche d'une offre écotouristique)
--	---



Cartographie des enjeux



0 2,5 5 km

Légende

Secteurs à enjeux importants

- ▲ Sites emblématiques
- ▲ Sommets emblématiques
- Projet de mobilité alternative
- Activités estivales
- Activités hivernales
- Patrimoine religieux
- Patrimoine industriel
- Voie verte de l'Argentière

Principaux cours d'eau

- Rivières

Axes routiers

- RN 94
- Autres axes principaux
- Axes secondaires
- Autres routes
- Routes forestières

Informations territoriales

- ++ Voie ferrée
- Limites administratives de la CC du Pays des Écrins
- Communes composant la CC du Pays des Écrins
- Département des Hautes-Alpes

Auteur : Rémi Fischer, 2021.

Source : Data.gouv.fr, IGN Géoservices, données récoltées sur le terrain.



Espace Valléen 2021-2027

3. La catégorisation de notre territoire : un révélateur qui correspond au Pays des Ecrins

Depuis 2020, le partenariat de massif a souhaité une catégorisation des territoires. Celle-ci a été opérée avec l'appui d'une analyse scientifique conduite par l'INRAE, sur la base de critères objectifs ; elle a conduit à la création de 4 groupes d'espaces valléens rassemblés autour d'enjeux et réalités touristiques comparables. Ces groupes ont été établis sur une segmentation par ACP (Analyse en Composantes Principales) liée à des critères géographiques, touristiques, économiques et organisationnels.

Ils traduisent des dynamiques touristiques différentes qui poussent en faveur d'orientations d'accompagnement spécifiques.

Le Pays des Ecrins a été intégré au groupe 2, à savoir des territoires touristiques aux stations de ski dites "moyennes".

L'appel à candidature précise que ce sont des territoires touristiques de montagne où la part de l'activité touristique est importante, cependant moindre que dans le groupe 1. Ils sont dotés de stations de ski dites « moyennes » (en altitude, nombre de lits, moment de puissance). L'activité touristique est saisonnière (été / hiver), bien que ces territoires travaillent à l'élargissement de ces saisons. Étant donné leurs caractéristiques, ces Espaces valléens sont particulièrement sensibles au changement climatique et ils se sont orientés à ce stade essentiellement vers la valorisation du sport.

Les enjeux pour ces territoires sont :

- Confirmer le changement de modèle touristique pour des EV qui subissent depuis plusieurs années l'impact du changement climatique. Il s'agit majoritairement des espaces valléens pour lesquels le dispositif est en place depuis deux générations. La gouvernance y a fortement évolué même si elle demeure pour certains perfectible.
- Développer l'image d'une montagne plus douce, plus accessible (physiquement et financièrement) aux familles, aux amoureux de la nature, en recherche de lien et d'échanges avec les habitants, qui valorise les spécificités des territoires.
- Concilier le développement touristique sur des saisons élargies et le développement des populations résidentes (ce sont des territoires potentiellement attractifs à l'issue de la crise du COVID19)
- Faciliter la gestion partagée de l'espace (multiusage) et réduire les impacts des flux touristiques sur les espèces et les espaces naturels sensibles (y compris hors saison de ski)
- Requalifier les stations (dont rénovation énergétique et insertion paysagère) pour prévenir le développement de friches et améliorer leur intégration dans le projet territorial quatre saisons.



A la lecture de ces enjeux communs aux territoires de catégorie 2, on observe que le Pays des Ecrins est tout à fait intégré dans cette catégorie. En effet, l'EV du Pays des Ecrins :

- Profite effectivement d'une gouvernance renouvelée grâce notamment à la loi NOTRe et au regroupement des offices de tourisme. Cependant, le fait que le territoire de l'espace valléen soit également celui de l'EPCI, du canton, du seul office de tourisme communautaire, du SCOT... permet aux dynamiques de projet d'être concrétisées grâce à des habitudes de travail et à une connaissance réciproque de tous les acteurs.
- Travaille depuis de nombreuses années à la diversification des activités car son territoire est impacté par un manque de neige certaines saisons depuis plus d'une dizaine d'années. En effet, les stations présentes, notamment Vallouise-Pelvoux située à 1 300m d'altitude ont imposé une réflexion sur la diversification notamment depuis deux générations de programmes espace valléen.
- Doit renforcer son positionnement haute montagne tout en développant une image plus douce et plus accessible notamment grâce à la mobilité douce et aux nombreux projets envisagés dans cette programmation. Le territoire défend depuis de nombreuses des projets construits par et pour la population locale en cohérence avec les attentes des nouvelles clientèles.
- Souhaite engager le tourisme mais aussi l'ensemble de ses projets dans une volonté de transition écologique afin de préserver l'ensemble des ressources : paysage, eau, biodiversité, ressources naturelles...
- Faciliter la gestion partagée de l'espace (multiusage) et réduire les impacts des flux touristiques sur les espèces et les espaces naturels sensibles au travers de l'évaluation des impacts de ses actions.
- Requalifier ses stations, avec notamment des études en cours sur Vallouise-Pelvoux pour une insertion paysagère et une meilleure diversification afin de prévenir le développement de friches et améliorer leur intégration dans le projet territorial quatre saisons.

Concernant les indicateurs quantitatifs de la catégorie, voici les chiffres du Pays des Ecrins :

- Le moment de puissance total (entre 7 000 et 45 000) : 7 125
- Le nombre de lits touristiques (entre 20 000 et 110 000) : 32 000
- L'altitude moyenne du territoire (entre 1 000 m et 2 000 m) : 2 000 m
- Le potentiel financier moyen par habitant (de 550 € à 1 650 €) : 902 €
- La part des emplois touristiques (de 28 à 60%) : 31.5%
- La part des emplois tertiaires (de 55 à 90 %) : 65.7%
- Age moyen des remontées mécaniques (de 14 à 25 ans) : 14 ans



L'EV du Pays des Ecrins se retrouve donc totalement, à la fois au travers des indicateurs et des enjeux dans la catégorie 2 réalisée par l'INRAE.

Le changement de modèle touristique est un « travail de longue haleine » mais dans lequel l'EV du Pays des Ecrins est engagé depuis de nombreuses années et qu'il souhaite poursuivre grâce à cette candidature.

4. Bilan de la précédente programmation 2014-2020

- 30 projets financés
- 2.5m€ dépensés et 1.5m€ de financements, soit environ en moyenne 61% de financement

BILAN QUANTITATIF



Opérations inscrites
dans la stratégie
2015-2020



Opérations
engagées



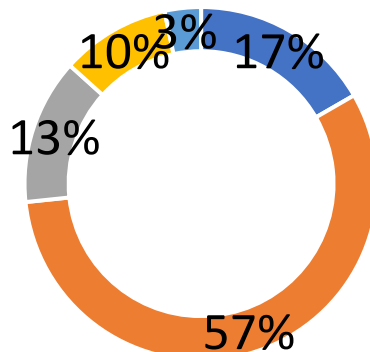
Opérations
achevées dont certaines à
moindre coût



Opérations
inscrites mais financées
hors des politiques montagne
ou abandonnées

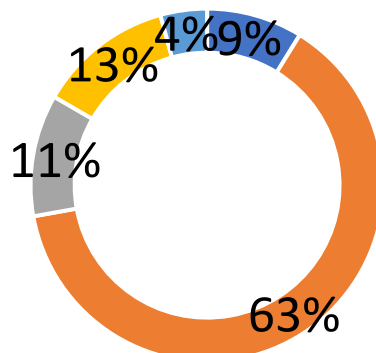


Ventilation par thématique en nombre de projets



■ Promotion ■ Diversification ■ Gouvernance

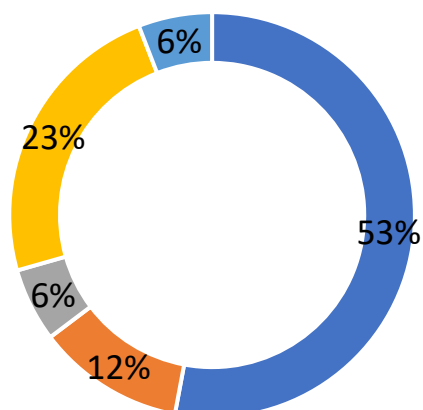
Ventilation financière par thématique de projet



■ Promotion ■ Diversification ■ Gouvernance
■ Mobilité ■ Hébergement

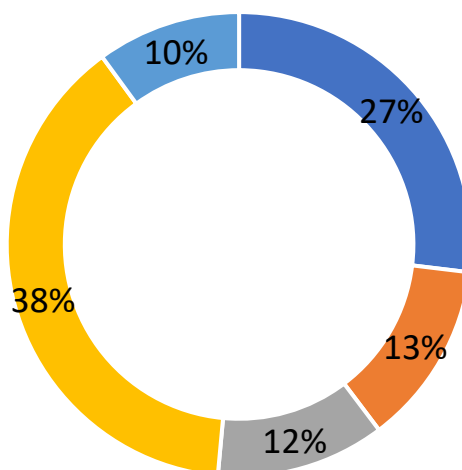


Type de diversification



- Tourisme sportif doux
- Valorisation du patrimoine
- Infrastructures lourdes
- Etudes
- Evènementiel

Ventilation des financeurs



- POIA
- ETAT FNADT CIMA
- ETAT AUTRES
- REGION PACA
- DEPARTEMENT



Points positifs	Points à améliorer
- Un programme qui permet de fédérer les acteurs autour de la destination - Renforcement lien stations / vallées notamment grâce au COPIL - Complémentarité de deux dispositifs montagne : contrat station / EV - Intensification du travail avec l'OTC (loi Notre) même si le lien avec les socio-pro est à renforcer - Un bilan valorisé dans les supports de com de la CCPE (Ecrins Mag + newsletter OTC) - Une diversification indispensable (manque de neige ou pandémie ou autre...) - Travail important avec PNE et OTC permettant de construire une offre qui correspond à l'attente des nouvelles clientèles et sur des thématiques élargissant les saisons : Geotrek et itinérance notamment - Travail en réseau à l'échelle des Alpes : très fédérateur et motivant - Importance des séminaires avec les élus	- Difficulté à faire vivre le programme dans le temps : habitants associés lors de la construction de la stratégie mais plus ensuite - Un programme intégré avec des actions inscrites au plan d'actions mais non financées : travailler encore plus en transversalité - Une dynamique à poursuivre pour engager le territoire dans l'adaptation et l'atténuation au changement climatique

5. Défis à l'horizon 2027

Les enjeux de durabilité

Grâce au travail de concertation, l'EV du Pays des Ecrins a fait émerger les grands enjeux du territoire :

→ La nécessité de maintenir la maîtrise locale du développement touristique, par les acteurs locaux, pour les populations locales -> maîtrise dans le temps



→ Le nécessaire travail sur l'accueil et l'offre touristique

- Le développement des APN est un moyen particulièrement efficace de valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire, tout en s'assurant de leur préservation ;
- Le patrimoine naturel et culturel est une ressource et un élément constitutif du « terrain de jeu » nécessaire à un développement performant des activités de pleine nature (APN) ;
- L'optimisation de la qualité de l'accueil et de l'offre touristique dans un souci de bienveillance, en lien avec l'ensemble des acteurs publics et privés

→ Le développement de l'écomobilité sur le territoire, permettant un déplacement facilité et respectueux de l'environnement entre les pôles touristiques du territoire

→ Le renforcement de l'observation touristique pour une meilleure aide à la décision et une amélioration de l'évaluation de la stratégie et des actions conduites (données quantitatives et qualitatives, comportement du consommateur, veille, prospective...)

→ La maîtrise de la stratégie marketing et l'optimisation de la commercialisation

L'ensemble des acteurs ont donc validé ces 4 grands défis :

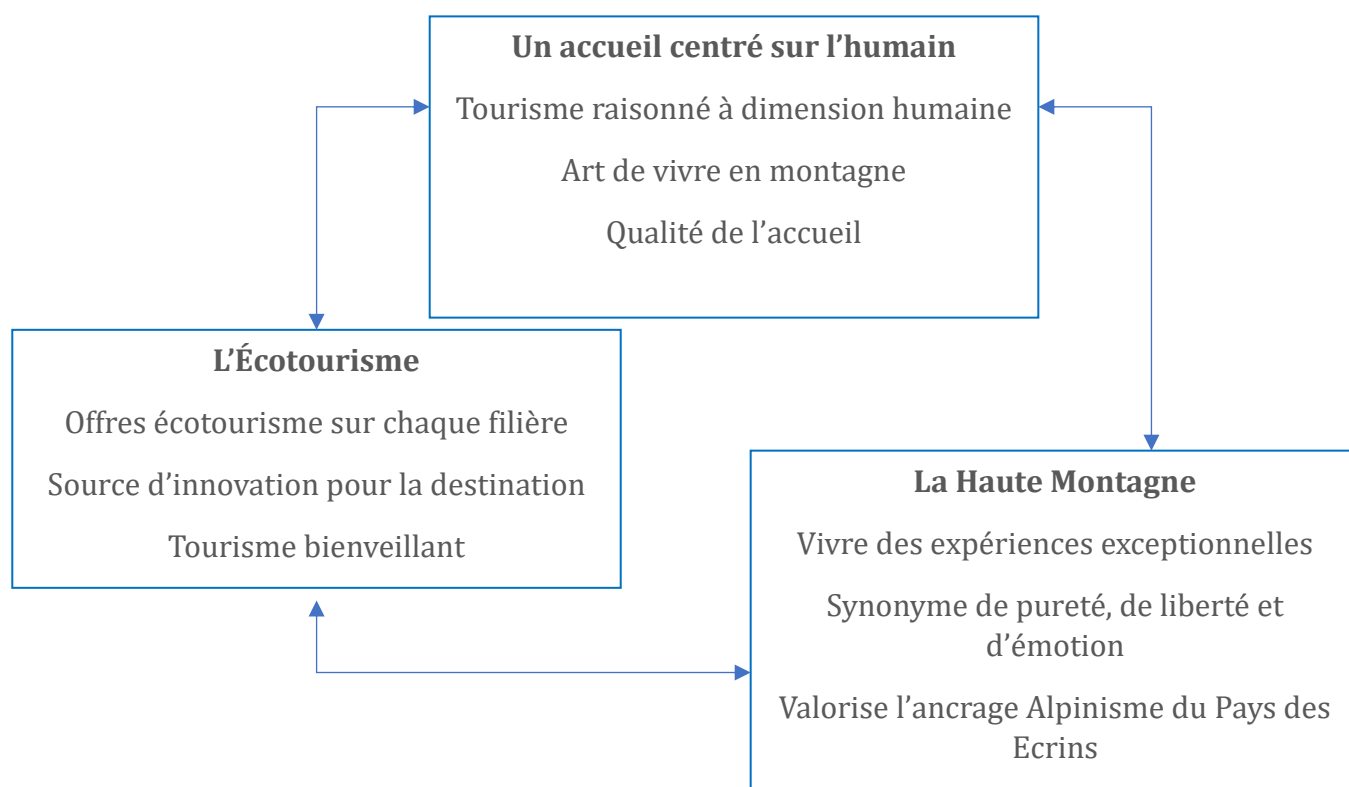
- Augmenter les retombées économiques du tourisme sur le territoire
- Devenir une destination en pointe sur l'éco-tourisme : Sport-Montagne-Nature-Vie, la nature comme un trésor
- Capitaliser et innover
- Transformer les faiblesses en force : la haute montagne ensoleillée comme territoire préservé et bienveillant



6. Le positionnement

Le Pays des Écrins, une destination unique qui associe la haute montagne majestueuse et préservée à un accueil privilégié et centré sur l'humain.

La combinaison de ces 3 niveaux confère de forts atouts différenciateurs au Pays des Ecrins :



4^{ème} PARTIE : STRATÉGIE PROPOSÉE

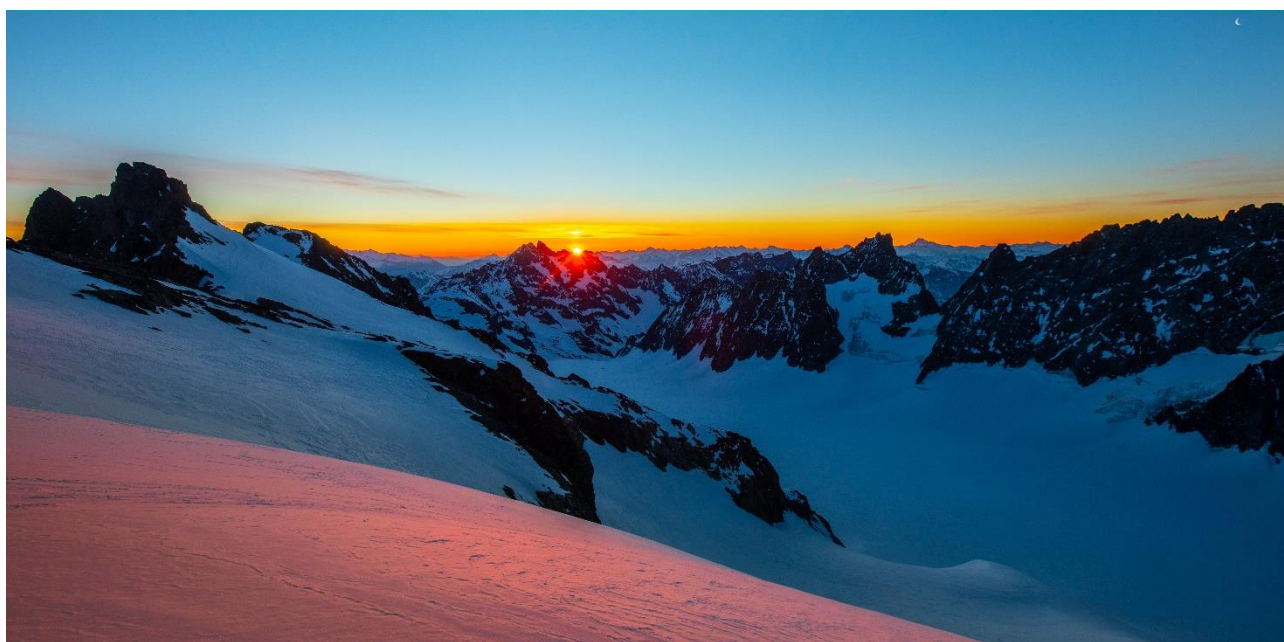
1. Une stratégie entre continuité d'action & nouveaux enjeux

La stratégie présentée permettra une évolution qui intègre les enjeux du développement durable. Une certaine transversalité est présente puisque de nombreuses opérations répondent à plusieurs enjeux et permettent de croiser plusieurs axes stratégiques et objectifs opérationnels.

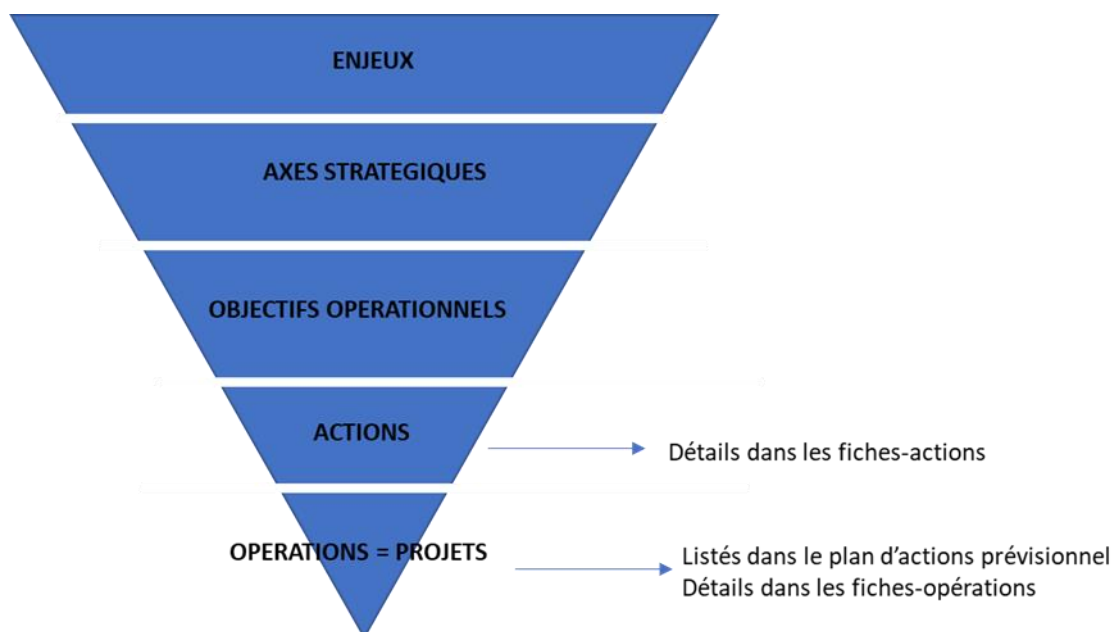
Une stratégie hiérarchisée

Le plan d'action stratégique pluriannuel et ses déclinaisons annuelles favoriseront la création de produits et d'aménagements touristiques durables, innovants et basés sur les atouts naturels et patrimoniaux du territoire.

On l'a vu, la stratégie définie permet de répondre à une vision pour le territoire. Sont présentés ici les axes stratégiques et les objectifs opérationnels. Chaque action est ensuite développée dans les fiches-actions puis les fiches-opérations dont les modèles ont été proposés par le partenariat de massif. C'est à l'intérieur de ces documents que se trouve le cœur de l'action de l'Espace valléen et les possibilités d'évaluation des projets menés.



Organisation de la candidature



Les opérations déclinées dans le plan d'actions annexé devront faire l'objet de précisions et d'une validation lors des comités de pilotage du dispositif. C'est pourquoi les fiches opérations de 2021 sont décrites précisément et les dossiers ont été déposés voire déjà votés. Les projets après 2022 ne font pour l'instant pas l'objet d'une fiche-opération mais sont listés dans les fiches-actions.

La hiérarchisation du plan d'actions s'est appuyée sur l'effet levier des actions, sur la capacité financière des porteurs de projets et sur leur capacité à répondre aux enjeux du Massif des Alpes et à ceux définis dans cette stratégie pour concrétiser ce travail. Dans tous les cas, les opérations devront participer au développement et à la création de valeur économique à partir des ressources territoriales spécifiques.

Voir plan d'action, fiches-action et fiches-opérations en

Une stratégie intégrée et durable

La stratégie part de l'offre, en passant par l'accueil et l'amélioration des services à proposer jusqu'à la commercialisation des projets. Le travail en coopération complète avec l'OTC a permis de travailler sur l'ensemble de la chaîne et du parcours client. En effet pour la majorité des acteurs, les enjeux de participation et d'inclusion des services à cette démarche sont des aspects qui sont apparus essentiels dans la phase de



concertation. Il s'agit donc d'une véritable volonté de proposer une stratégie intégrée qui incluent toutes les dimensions du développement touristique.

Certaines opérations, même si elles ne sont pas financées via Espace valléen seront tout de même intégrées et inscrites au plan d'actions car elles permettent de répondre aux enjeux identifiés et s'intègrent donc totalement dans la stratégie développée. Plus globalement, une articulation concernant les financements (notamment avec Leader, Alcotra, politique du Département...) devra être trouvée et sera essentielle pour la réalisation des projets (*voir articulation de l'espace valléen avec les autres programmes en partie V.*).



La stratégie développée et souhaitée par le territoire est assurément durable et positionne le Pays des Ecrins comme destination écotouristique. Tout d'abord, une volonté forte a été exprimée par les acteurs notamment lors des consultations menées par l'OTC mais aussi lors de la consultation en ligne afin de développer un projet durable et environnemental.

Notre environnement et nos paysages naturels sont le socle commun de cette candidature que les acteurs souhaitent préserver. Les aménagements envisagés permettront une mise en valeur du patrimoine paysager ou culturel. Les opérations liées à la mobilité douce, au-delà des voies vertes, permettent de réduire la dépendance à la voiture personnelle et rentrent également dans ce cadre. Les socio-professionnels et élus locaux ont d'ailleurs noté l'écart entre les services proposés et un territoire avec un cadre naturel et protégé que nous souhaitons préserver. La stratégie a donc pour ambition de mettre les services au niveau du cadre de vie et de découverte offerts naturellement par le territoire et ses paysages.

Chaque projet mis en place dans le cadre du plan d'action fera l'objet, le cas échéant, d'une définition des modalités de prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité et des continuités écologiques alpines. En fonction du site, de ses enjeux, des aménagements prévus et de l'impact estimé du projet, un plan d'actions environnemental spécifique pourra être mis en place en collaboration avec l'ensemble des parties



intéressées (collectivités, acteurs privés, gestionnaires du site, animateurs Natura 2000, Parc naturel régional du Queyras, Parc national des Ecrins...) puis intégré au plan d'action du projet de valorisation du patrimoine naturel et/ou culturel.

Pour cela, la CCPE a recruté dernièrement une chargée de mission « transition durable » qui sera fortement associée au déploiement de la stratégie sur le territoire. Ce recrutement marque l'engagement de la collectivité dans cette volonté du changement et de la transition climatique. Elle fait écho à la volonté des acteurs locaux de se positionner comme destination de référence de l'écotourisme.

L'objectif poursuivi depuis de nombreuses années et qui continue sur cette nouvelle gouvernance et candidature est à été de ne pas opposer la volonté des touristes avec les volontés de développement local. D'une manière générale, il a été de toute façon constaté que les demandes des touristes sont tout à fait proches et compatibles avec celles des locaux ou des résidents secondaires. Cette stratégie se veut pour le développement du territoire par et pour les locaux pour que le développement touristique contribue à la vie du territoire.

Le tourisme, base de notre économie, est depuis toujours au cœur des projets du territoire. Nous sommes en recherche permanente pour améliorer l'accueil et la fréquentation du territoire. Cette stratégie à travers la valorisation du patrimoine, l'amélioration des services et du parcours client, à travers la continuité dans la diversification des activités qu'elle propose permettra de consolider et de développer les retombées économiques sur le territoire.

2. Déclinaisons de la stratégie

La stratégie ci-après se veut aussi concrète que possible et adaptée aux souhaits des acteurs locaux. Elle découle des différentes réunions menées depuis fin 2020, et est basée sur trois axes. Ces axes ont été coconstruits et sont déclinés de la manière suivante.

Axe stratégique 1 : L'OFFRE - Explorez le territoire sous toutes ses coutures

Le Pays des Ecrins propose de vivre des moments privilégiés grâce à un panel d'expériences diversifiées ! Paysages, activités de pleine nature, environnement, patrimoine et culture montagnarde : chaque découverte personnalisée vise à faire de chaque visiteur un acteur de cet éco-territoire.

Le Pays des Ecrins mêle les sports et loisirs de nature été / hiver, la culture et le patrimoine local pour offrir au visiteur une excursion ou des vacances uniques et sur mesure.



L'objectif de cet axe est de continuer d'offrir une palette d'expériences, de produits touristiques hybrides et porteurs de sens, aux visiteurs, excursionnistes et explorateurs en structurant et renforçant davantage les emblèmes, les activités et les sites phares du territoire au travers de la haute montagne et l'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique, en les rendant plus accessibles auprès du grand public et des jeunes. L'objectif est d'utiliser cette haute montagne comme facteur de différenciation afin de permettre au territoire de faire valoir sa différence et de capitaliser sur celle-ci. Être fiers de nos montagnes, de ses contraintes et des possibilités et paysages inouïs qu'elles nous offrent !

Objectif opérationnel 1.1 : Développement des activités de pleine nature

Capitaliser sur nos forces et la dynamique de diversification initiée depuis 2010 sur les activités outdoor

► **Action 1 : Poursuivre la politique escalade, porte d'entrée de l'alpinisme – Découverte par la jeunesse**

- > Opération 1 : sécurisation des falaises – communes / 2021
- > Opération 2 : aménagement des sites très fréquentés : toilettes sèches, signalétique... - communes/CCPE

► **Action 2 : Structurer l'activité vélo**

- > Opération 1 : développement pistes VTT de descente - PSV
- > Opération 2 : pump-track 4 saisons - Vallouise-Pelvoux (étude en cours), PSV, Freissinières
- > Opération 3 : développement de bornes de recharges – CCPE (lien avec actions 1, 8, 9, 10, 11, 12)
- > Opération 4 : structuration d'une offre sur pistes forestières (offre Gravel, familles, VAE...) - CCPE

► **Action 3 : Développement de l'itinérance, GR 54**

- > Opération 1 : restructuration de sentiers sur le GR 54 - Vallouise-Pelvoux notamment (lien avec PNE)
- > Opération 2 : au fil du GR 54, histoires itinérantes - Compagnie « Entre deux »
- > Opération 3 : création d'hébergement pour encourager l'itinérance (voir action 15)

► **Action 4 : Poursuivre et intensifier la diversification des activités**

- > Opération 1 : étude d'opportunité et de faisabilité d'une luge 4 saisons - PSV
- > Opération 2 : aménagement d'une via-ferrata/accrobranche - La Roche de Rame
- > Opération 3 : développement activités nordiques - SEM Ecrins + Nordic en Vallouise (lien avec contrat station)
- > Opération 4 : cascade de glace artificielle + réversibilité été - PSV



- > Opération 5 : restructuration du Plateau des Essarts de Pelvoux (étude en cours + lien avec contrat station) – Vallouise-Pelvoux
- > Opération 6 : création d'une patinoire naturelle - Freissinières

Objectif opérationnel 1.2 : vive le « petit » patrimoine !

Mettre en avant de façon innovante le patrimoine vernaculaire dans un souci de complémentarité de l'offre et d'une découverte par les jeunes

► **Action 5 : Développer une valorisation interactive du patrimoine grâce un outil partagé**

- > Opération 1 : développement de l'outil application Patrimoine 05 pour valorisation de parcours locaux = projet inter-EV - CCPE/OTC

► **Action 6 : Faire vivre le patrimoine de façon innovante - Découverte par la jeunesse**

- > Opération 1 : développer un programme durable de visites pédagogiques, artistiques et contées valorisant les patrimoines industriels, naturels et bâtis, mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante, valoriser les richesses du territoire par l'animation et la découverte expérientielle (lien avec VAE et APN) – OTC/communes
- > Opération 2 : création de visites en réalité augmentée, expérimentation avec l'Eglise des Vigneaux – OTC / 2021
- > Opération 3 : développment de l'outil réalité augmentée sur d'autres sites – OTC
- > Opération 4 : redécouverte du patrimoine hydroélectrique (musée des Claux, circuit hydro...) – CCPE/OTC

► **Action 7 : Une culture montagnarde à faire connaître**

- > Opération 1 : étude d'opportunité et de faisabilité de remise en état du vignoble ancien et de la Vignetto – SMQ + Les Vigneaux
- > Opération 2 : étude d'opportunité et de faisabilité + travaux Maison de l'agriculture paysanne/artisanat - CCPE
- > Opération 3 : musée du bois (étude en cours avec HEBF) – CCPE
- > Opération 4 : aménagement de sites de visites, notamment valorisation églises classées – PSV
- > Opération 5 : entretien et valorisation des canaux – SMQ + PSV + ABC (non éligible EV, voir FEADER)



Objectif opérationnel 1.3 : à fond sur les sites phares, des pépites à valoriser !

Mettre en place des services et des aménagements pour requalifier nos pépites (cheminement piétons, valorisation du patrimoine, signalétique, aménagement, parking vélos, services aux clients : consignes, espaces multi-services, ...)

- ▶ **Action 8 : Requalification des mines du Fournel – L'Argentière**
 - > Opération 1 : valorisation et pérennisation du patrimoine industriel de La Mine d'Argent
 - > Opération 2 : réaménagement du site emblématique et de l'espace multi-usages du Fournel avec accès aux mines

- ▶ **Action 9 : Réaménagement du lac naturel - La Roche de Rame**

- ▶ **Action 10 : Ailefroide/Pré de Mme Carle – Vallouise-Pelvoux (lien avec PNE - Village d'alpinisme - Découverte par la jeunesse) + étude CCPE en cours**
 - > Opération 1 : escalade, alpinisme, rééquipement de voies
 - > Opération 2 : aménagement, amélioration de l'accueil, signalétique, sentier famille pédagogique
 - > Opération 3 : maison de la montagne
 - > Opération 4 : accès et mobilité douce

- ▶ **Action 11 : Iscle de Prelles : zone de loisirs pour clientèle jeunes et familles - SMQ**
 - > Opération 1 : aménagement des chalets d'accueil
 - > Opération 2 : aménagement de la zone aqualudique

Axe stratégique 2 : L'ACCUEIL – bienvenue, on s'occupe de vous !

Le Pays des Ecrins, écrin de nature par excellence, ravie les visiteurs et ses habitants par la qualité de ses paysages grâce à une nature préservée. Cependant, les services proposés notamment en termes de mobilité sur le territoire sont parfois contradictoires avec cette image et cette nature.

L'objectif de cet axe est de garantir une montagne accueillante et de qualité pour les visiteurs, les professionnels du tourisme et les habitants, en s'appuyant sur les ressources locales.

En tenant compte de la géographie du territoire, de ses vallées et de son habitat dispersé et de la saisonnalité, les accès aux services et sites emblématiques du territoire devront être repensés sur l'ensemble du territoire et en toute saison.



Objectif opérationnel 2.1 : découvrir et vivre le territoire autrement grâce à une mobilité diversifiée

Une attention particulière est portée au développement de l'écomobilité, tout à la fois facteur de convénience (on accède facilement au territoire, on se déplace facilement sur le territoire), de développement économique (meilleure diffusion des clientèles touristiques sur le territoire), de bien-être social (déplacements facilités pour les travailleurs saisonniers et les populations permanentes) et de préservation de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Action 12 : Tranquille dans les hameaux des Ecrins

- > Opération 1 : étude cheminement - Les Vigneaux
- > Opération 2 : étude cheminement - La Roche de Rame
- > Opération 3 : réalisation d'un cheminement en cœur de station - Puy-Saint Vincent / 2021
- > Opération 4 : amélioration des équipements autour des infrastructures de mobilité douce déjà présente ou sur des points stratégiques (sites phares, lien avec action 1 et OO 1.3- CCPE)
- > Opération 5 : développement VAE (lien avec APN et découverte du patrimoine)

Action 13 : Expérimentation navettes électriques pour accéder aux sites phares

- > Opération 1 : Pré de Mme Carle / Ailefroide (étude en cours) - CCPE
- > Opération 2 : Chambran, Entre-les Aygues, Dormillouse, Narreyroux... (étude en cours) - CCPE
- > Opération 3 : assurer l'interconnexion transports – hébergements – activités (lien avec l'itinérance et projet VTT) par le développement d'offre de transports de bagages/visiteurs/pratiquants et l'équipement de navettes pour transport de vélos – OTC/CCPE

Objectif opérationnel 2.2 : la bienveillance au cœur des préoccupations

Il s'agit de développer un tourisme basé sur l'écoute des passions qui animent nos habitants pour mieux les partager. Un tourisme bienveillant pour accueillir, prendre soin et transmettre notre attachement à ces valeurs pour mieux se ressourcer.

Action 14 : Valoriser une démarche de tourisme bienveillant

- > Opération 1 : nécessite renfort éventuel de personnel (notamment le dimanche en station) – interne OTC
- > Opération 2 : SAV commercialisation /astreintes – interne OTC
- > Opération 3 : poursuite mise à jour de la signalétique touristique – CCPE



Objectif opérationnel 2.3 : diversifier et améliorer l'accueil

Le travail sur l'hébergement touristique constitue un objectif à part entière. Cette question très complexe devra être abordée dans le cadre de ce plan d'actions avec un besoin très fort en termes d'accompagnement. L'ambition générale est bien entendu de recommercialiser des lits pour diminuer la part des lits froids et donc l'amélioration du taux de remplissage des lits. Pour cela, l'implication de l'ensemble des acteurs et du territoire global est essentielle (hébergeurs, propriétaires, stations, élus, agences...).

Au-delà de cet aspect, l'objectif est de mieux accueillir au travers d'autres installations : hébergements insolites pour favoriser l'itinérance, accueil des van (demande de plus en plus importante et qui correspond à la clientèle du territoire), valorisation des paysages et amélioration de l'accueil sur des sites phares avec des aires ludiques et de détente...

Action 15 : Déploiement d'hébergements insolites pour partir à l'aventure

- > Opération 1 : étude préalable et création d'hébergement insolite à Chambran (lien action 3)
- > Opération 2 : étude préalable et création d'hébergement insolite rive gauche de la Durance

Action 16 : Requalification d'hébergements existants (refuges, hébergements collectifs)

- > Opération 1 : requalification du gîte de l'école à Dormillouse - Freissinières
- > Opération 2 : Lits froids, ingénierie AMI Atout France - ?
- > Hors EV : amélioration de l'accueil dans les campings – PSV - non éligible EV

Action 17 : Profitez du grand air !

- > Opération 1 : étude d'amélioration de l'accueil des van et camping-cars sur le territoire - CCPE
- > Opération 2 : aménagement des sites identifiés dans un second temps - ?
- > Opération 3 : installations d'espaces de contemplation sur les points de vue (lien avec les stations et les APN) espaces détente, jeux, tables d'orientation – communes (attention éligibilité des dépenses)
- > Hors EV : aire de camping-cars – Freissinières – non éligible EV

Axe stratégique 3 : LA CONNAISSANCE - Mieux se connaître pour mieux se faire connaître

Le Pays des Ecrins est un territoire qui fidélise mais qui a du mal à recruter de nouveaux visiteurs. De plus, la durée de séjour dans le Pays des Ecrins est basse. L'idée ici est d'améliorer la connaissance de nos actions et de mieux se faire connaître notamment grâce à la commercialisation tout en gardant la haute montagne comme cœur de la destination.



Objectif opérationnel 3.1 : des décisions bien prises grâce à une meilleure connaissance

Cet axe stratégique a pour objectif une meilleure connaissance de nos actions et de leurs impacts pour sans doute les compenser mais surtout pour les réorienter si besoin. Cela permettra également une adaptation de nos offres.

Action 18 : Guider le territoire pour mieux choisir

- > Opération 1 : étude retombées APN sur le territoire - CCPE
- > Opération 2 : outil d'observations et de mesure de la satisfaction client (parcours client) – interne CCPE

Action 19 : Le développement durable comme fil rouge, mais à mesurer

- > Opération 1 : accompagnement pour un bilan carbone / bilan environnemental des actions EV et mises en œuvre d'actions compensatrices – CCPE
- > Opération 2 : accompagnement création d'outils de mesure, outils de contrôle, d'auto-contrôle de respect du développement durable dans nos actions – CCPE

Action 20 : Une dynamique collective autour du développement durable et écotouristique

- > Opération 1 : groupement de commande de véhicules propres – interne structures
- > Opération 2 : formations auprès des socio-professionnels (hébergeurs, prestataires...) de sensibilisation à l'écotourisme – CCPE / OTC
- > Opération 3 : recrutement d'une chargée de mission transition – interne CCPE
- > Opération 4 : demande de l'OTC pour être labellisé « Esprit Parc »

Objectif opérationnel 3.2 : innovation dans la communication et la commercialisation

L'objectif est de rendre l'offre du territoire plus accessible en ligne car ce manque entraîne une perte de demande et peut donner l'image d'un territoire qui n'est pas digitalisé. L'offre du territoire n'apparaît jamais comme « packageable », il convient donc de créer et commercialiser des offres tout compris en plaçant toujours la montagne et l'éco-tourisme au cœur de cette offre, dans le respect des valeurs du territoire et du Parc national des Ecrins notamment.



► **Action 21 : Positionner le territoire comme destination haute montagne – OTC (lien avec action 10 et Villages d'Alpinisme PNE)**

- > Opération 1 : valoriser l'histoire de l'Alpinisme en fêtant chaque année la haute montagne et la date anniversaire de la première ascension de la Barre des Écrins (25 juin, en référence à l'ascension de Whymper en 1864) + renforcer et promouvoir la fête des guides
- > Opération 2 : capitaliser sur les événements et reconnus (ICE, TAB, Grand Trail, Fête des Guides...)
- > Hors EV : utiliser l'animation et les événements comme vecteur de différenciation. Ex : forêt lumineuse – non éligible EV

► **Action 22 : Destination Parc national des Ecrins – OTC ou projet inter-EV avec PNE et autres territoires**

- > Opération 1 : Destination Parc national des Ecrins : promouvoir la diversification par l'écotourisme

► **Action 23 : mise en place d'un service commercialisation – interne OTC**

- > Opération 1 : recrutement d'un poste de commercial
- > Opération 2 : développement de la place de marché
- > Opération 3 : développement de la vente en ligne de séjours tout compris

3. Un plan d'actions pour concrétiser plusieurs démarches en cours

La stratégie déclinée précédemment et le plan d'actions annexé font écho à de nombreuses démarches en cours qu'il convient de détailler. En effet, ces études, programmes ou dynamiques impactent fortement le plan d'actions et les opérations envisagées seront dépendantes des rendus de ces démarches.

Destination infrarégionale – Parc national des Ecrins

La destination infra régionale « Parc national des Ecrins » rassemble les 9 offices de tourisme du massif des Ecrins autour d'une volonté commune de conforter les collaborations existantes avec le Parc national des Ecrins dans le domaine du tourisme.

Cette démarche, fait écho à la stratégie de la Région Sud qui consiste à s'appuyer sur trois marques mondes (Provence, Alpes, Côte d'Azur) elles-mêmes relayées par des marques dites infrarégionales telles que le Luberon, la Camargue, le Mercantour, le Verdon notamment et les Ecrins.

Le territoire du massif situé dans la Région AURA (38) est naturellement inclus dans la destination.



Soutenus par les EPCI du territoire, les offices de tourisme du Champsaur-Valgaudemar, d'Orcières, de Serre-Ponçon, du Pays des Ecrins, du Guillestrois-Queyras, de Serre Chevallier Vallée, des Hautes Vallées, de l'Oisans et de la Matheysine ainsi que le Parc national des Ecrins souhaitent mener des actions collectives autour de la destination infrarégionale « Ecrins ».

Le projet stratégique reprend les points clés de la destination infrarégionale « Ecrins » élaborés dans le cadre des travaux menés par les partenaires de mars à novembre 2020 avec l'appui de l'agence Altimax :

- Stratégie, positionnement et plateforme de marque,
- Premières orientations sur les cibles,
- Présentation de l'offre commune,
- Préparation du plan d'actions sur 3 ans.

> Créer une destination « Parc national des Ecrins » plus qu'une marque

L'enjeu n'est pas celui de la marque mais bien de construire une destination autour d'un point central qui crée l'adhésion des partenaires tout en respectant ses valeurs. Il s'agit également de capitaliser sur une image positive et une notoriété préexistante auprès des visiteurs / clients.

Le positionnement de la destination : la haute montagne préservée

Les Ecrins, la seule destination française à pouvoir légitimement avancer à la fois un caractère de haute montagne (4000m, glaciers, tradition alpine) et une garantie d'espace protégé (parc national des Ecrins).

Une réelle ambition à affirmer : le leadership de l'écotourisme montagnard est jouable, pour le bénéfice des territoires et du Parc.

> Une nouvelle perception de la haute montagne :

- Spectaculaire et préservée
- Plus directement associée à la nature
- Positive et humaine,
- Accueillante par ses vallées

> Une offre qui fait sens avec le positionnement :

La crédibilité du positionnement choisi impose la constitution d'une offre touristique typée et solidement ancrée dans le socle des valeurs de la destination. Notamment :

- L'itinérance / Grand Tour des Ecrins
- Les produits et services Esprit Parc national
- L'alpinisme,



- La montagne accessible à tous
- Les refuges de montagne,
- La découverte (première découverte)
- Les offres en lien avec la mobilité.

> Le portage des actions de la destination :

Le Parc national des Ecrins assurera la coordination générale de la destination (réunion, liens institutionnels...).

Le plan d'action sera porté par un Office de Tourisme - chef de file - mandaté par le collectif avec le Parc national des Ecrins et éventuellement un autre Office de Tourisme intervenant en partenaires sur des actions ciblées. Tous les Offices de Tourisme seront mobilisés pour la construction de l'offre, les contenus et les opérations marketing.

Le volet offres & mobilité de la destination sera développé dans un second temps en mobilisant les compétences « mobilités » des EPCI et en associant les Régions.

La collaboration autour de la destination infra pourra être le socle de futurs projets inter ou meta Espaces Valléens. Une pré fiche-opération est présentée afin de détailler la déclinaison opérationnelle de cette dynamique.

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- On voit donc que ce positionnement fait complètement sens et trouve écho au positionnement choisi par le Pays des Ecrins
- Une opportunité pour le Pays des Ecrins qui est en cohérence directe avec ce positionnement et bénéficie d'une proximité directe de la marque en question
- Des actions du Pays des Ecrins à coordonner et à mettre en perspective avec ces actions infrarégionales
- Lien avec l'action 22



Accompagnement à la définition d'une stratégie de développement et de gestion touristique de Vallouise-Pelvoux et de son domaine skiable

Cette étude est menée sur commune de Vallouise-Pelvoux par la Banque des Territoires, qui la cofinance à hauteur de 50%, dans le cadre du projet de rapprochement des stations de Puy-Saint-Vincent et Vallouise-Pelvoux.

Cette redéfinition du projet pour la station communale intervient dans le cadre de la fin de délégation de service public en affermage du domaine skiable de Pelvoux, qui ne donne pas entière satisfaction. Parallèlement, des discussions ont été engagées avec la SEM des Écrins, sans pour autant parvenir à définir un projet à ce jour. L'objectif de cet accompagnement vise donc à définir une stratégie communale en matière de développement touristique et de gestion de ses équipements de loisirs. Cette démarche devra s'inscrire dans le projet de territoire du Pays des Écrins et renforcer une étroite collaboration avec la station de Puy-Saint Vincent et la SEM des Écrins, gestionnaire de son domaine skiable.

Après un diagnostic de l'état actuel et des potentialités de développement touristique de la station, l'objectif est de réaliser un état des lieux prospectif et économique de l'offre touristique actuelle et en projet, des complémentarités de l'offre sur la commune et du territoire valléen, avec un focus sur la station afin de définir un modèle organisationnel le plus adapté à sa déclinaison opérationnelle.

Les résultats de cette étude, prévus pour l'automne prochain, ont pour vocation de constituer une base de réflexion à la définition de la stratégie de rapprochement entre les deux stations.

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- Les stations étant complètement intégrées à la réflexion valléenne, on voit toute l'importance de cette étude. En effet, ces conclusions auront sans doute un impact sur la gestion future des équipements. La déclinaison opérationnelle de cette étude devra être intégrée au plan d'action espace valléen.
- Lien avec les actions 1, 2, 3 et 4

Etude opérationnelle pour l'aménagement du « Plateau des Essarts – Pelvoux » et l'accès à la haute montagne

Cette étude menée par la CCPE a pour objectif de réaliser un état des lieux et diagnostic de l'existant sur le plateau des Essarts (qui correspond au front de neige de la station de Pelvoux) et sur Ailefroide et le Pré de Madame Carle. En effet, ces trois sites sont des lieux emblématiques de la vallée. L'objectif de cette réflexion



est une étude d'amélioration paysagère et de diversification des activités sur le plateau des Essarts, une étude de solutions alternatives à la voiture individuelle pour l'accès à Ailefroide et au Pré de Mme Carle. Ensuite seront proposés des scénarii d'aménagement et la déclinaison opérationnelle du scénario retenu.

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- Les conclusions de cette étude et les projets envisagés devront trouver une réponse opérationnelle dans le cadre du plan d'actions de l'EV du Pays des Ecrins puisqu'il s'agira d'opérations de diversifications des activités, de valorisation des sites pépites que sont Ailefroide et la Pré de Mme Carle en lien avec l'alpinisme et le positionnement du Pays des Ecrins.
- Lien avec les actions 1, 2, 3, 4, 10, 13 et 21

Villages d'alpinisme des Ecrins

À la suite d'un appel à projets du programme opérationnel interrégional FEDER du massif des Alpes, l'Agence de développement des Hautes-Alpes, en partenariat avec le Parc national des Écrins, travaillent sur le déploiement du concept « Villages d'alpinisme des Écrins ».

Ce projet vise à renforcer l'attractivité du massif des Écrins en valorisant les grands sites d'accueil (portes d'entrées du Parc national des Écrins). L'objectif est de positionner la haute montagne et l'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique, en les rendant plus accessibles auprès du grand public et des jeunes. Les 5 communes du massif des Écrins identifiées sont La Chapelle-en-Valgaudemar, Vallouise-Pelvoux, Le Monétier-les-Bains, Villar-d'Arène, La Grave, Saint-Christophe-en-Oisans et Valjouffrey.

La haute montagne fait l'identité des territoires alpins et plus particulièrement sur le massif des Écrins : 2ème site d'alpinisme en France avec des sommets à plus de 4 000 m et les glaciers qui les accompagnent. De fait, l'alpinisme est particulièrement au cœur de l'économie des Hautes-Alpes et fait partie de la culture de ses habitants.

Les résultats attendus de cette dynamique sont :

- Rendre la haute montagne et l'itinérance accessibles et attractives auprès du grand public.
- Donner goût au jeune public de pratiquer la montagne l'été et goûter aux activités d'alpinisme et d'itinérance.
- Mettre en réseau les acteurs de la montagne et du tourisme, et les professionnels autour d'un projet fédérateur et innovant.
- Faire participer les habitants à la valorisation de leur cadre de vie et de leur savoir-faire.



- Développer l'emploi local en valorisant les ressources naturelles et les savoir-faire locaux.
- Valoriser et protéger la culture alpine et l'activité d'alpinisme

Les axes opérationnels sont :

- Valorisation des grands sites : déploiement du concept villages d'alpinisme
- Mise en réseau des acteurs, qualification et structuration de l'offre
- Éducation et sensibilisation du grand public aux patrimoines alpins, à la haute montagne, à l'alpinisme et au réchauffement climatique
- Campagne de promotion et outils de communication
- Animation du programme

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- Ce projet porté par le PNE et l'Agence Départementale des Hautes-Alpes vient lui aussi faire écho à la stratégie et au positionnement de l'Espace valléen du pays des Ecrins
- On voit donc là aussi l'opportunité pour le territoire en cohérence avec ce plan d'actions de valoriser plus précisément la haute montagne ensoleillée en redonnant envie à la jeunesse d'envahir cet espace de découverte, comme porte d'entrée du développement durable et de la nature
- Lien avec les actions 1, 3, 4, 5, 7, 10 et 13

Etude de mobilités de fonds de vallées

La Communauté de Communes a lancé une étude de mobilité concernant l'accès aux fonds de vallées (Dormillouse, Entre-les-Aygues, Chambran, Fournel, Narreyroux, Ailefroide et Pré de Mme Carle). Ces hautes vallées sont caractérisées par un accès routier limité et souvent assez accidenté, ainsi que par une forte affluence touristique estivale, notamment dans le cadre du tourisme vert et de randonnées. Elles sont très peu urbanisées et constituent des milieux naturels relativement bien préservés et riches en biodiversité.

Cependant, la forte affluence touristique et la faible desserte en transports en commun au sein du territoire de la CCPE favorise la multiplication des trajets en voiture au sein de ces fonds de vallées, dotés de parkings plus ou moins avancés.

Ces trajets peuvent être la source de différentes perturbations :

- Augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans les zones concernées



- Circulation rendue plus compliquée à cause des croisements entre de nombreux véhicules sur de petites routes
- Parkings surchargés et difficultés de manœuvre, de stationnement
- Gêne des riverains habitant dans les hameaux se situant sur les routes d'accès
- Mauvaise expérience des clientèles rendues sur ces sites

Cette étude dont la réunion de démarrage est prévue le 29 juin prochain aura pour objet :

- Des comptages routiers durant l'ensemble de la période estivale à l'entrée des vallées où les comptages sont inexistant. Pour les autres vallées, des comptages seront à être demandés aux autorités compétentes par le prestataire. Un compte-rendu de ces comptages est attendu.
- Des comptages piétons sur les sentiers suivants : le GR54 dans la vallée des Bans (Entre-les-Aygues), le GR54 dans le vallon de Chambran, ainsi que le GR541 dans le vallon du Fournel. Les comptages déjà effectués (vallée de Dormillouse) seront à être demandés aux autorités compétentes par le prestataire.
- Les capacités de lieux de stationnement dans les vallées ou en aval devront être étudiées en rapport à la fréquentation réelle : capacité totale, nombre de voitures stationnées à différents moments de la journée...
- Des enquêtes portant sur les conditions d'accès et de stationnement au sein des vallées concernées. Ces enquêtes auront pour cible les visiteurs et permettront d'identifier les problématiques, les freins et les leviers d'action concernant l'accès à ces vallées.
- Une étude concernant les mobilités itinérantes : il s'agirait ici d'étudier les itinéraires et les sentiers de randonnée présents au sein des vallées concernées, et de prendre en considération les continuités dans les parcours à pied, afin d'être en mesure, dans certains cas, de proposer une éventuelle solution de transport cohérente entre les différentes vallées. Cette mobilité itinérante est à étudier en particulier entre les vallées d'Entre-les-Aigues et de Chambran (sentier GR54).
- Un rapport d'impact environnemental des mobilités actuelles dans ces vallées
- Une étude sur les modalités d'accès et les éventuelles contraintes techniques

Au terme de ces différentes études et au vu des résultats, le prestataire devra fournir un rapport détaillé et proposer, au sein de chaque vallée concernée, des solutions de transports opérationnelles détaillées et « clés-en-main » que la CCPE pourrait éventuellement mettre en place. (Type de desserte, de véhicule ou de solution envisagée, capacité des éventuels véhicules, horaires et éventuels arrêts, coûts de fonctionnement et de



personnel, éventuelles contraintes techniques). Les solutions de financement et des simulations de dépenses/recettes devront être abordées.

Les types de transports éventuellement proposés se voudront adaptés à la situation et au contexte local : dans une volonté de réduire les émissions de CO2 et les diverses nuisances occasionnées par les véhicules à moteur thermique, les solutions proposées devront être pragmatiques.

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- Les conclusions de cette étude et les mobilités alternatives à la voiture individuelle proposées seront le cœur des opérations de l'amélioration de l'accueil sur le territoire puisqu'il s'agit de sites pépites et emblématiques et parce que ces opérations permettront une meilleure expérience client.
- La diminution de la voiture individuelle participe également au positionnement d'un territoire écotouristique
- Lien avec l'action 13

La Haute Ecole du Bois et de la Forêt (HEBF)

La Communauté de communes du Pays des Ecrins (CCPE) – en partenariat avec la ville d'Embrun - acteur public engagé sur les questions liées à la transition écologique, et convaincu des bénéfices fonctionnels que génère la filière forêt – bois dans l'hexagone et sur son territoire, travaille activement à la mise en place d'une Haute Ecole du Bois et de la Forêt (HEBF - 2 formations de niveau ingénieur + 3 formations de niveau licence) sur les communes de l'Argentière la Bessée et Embrun.

Dans l'objectif de former des experts dans la gestion, l'utilisation et la commercialisation d'une ressource, elle-même issue d'un territoire associant les Alpes à la Méditerranée (domaine « Alpino-Méditerranéen »), les villes de l'Argentière la Bessée et d'Embrun sont idéalement situées pour accueillir la HEBF, d'autant plus qu'elles se trouvent sur la partie la plus sèche des Alpes méridionales. Aussi, de nombreux centres de formations liés à l'industrie du bois et à la gestion forestière (formation de niveau CAP, BP, BacPro, BTS) sont présents en région et dans le département des Hautes-Alpes.

La création de cet établissement d'excellence reconnu par la profession doit donc permettre pour le territoire :

- De pérenniser une ressource identitaire
- De valoriser les bois alpins et méditerranéens dans le bâtiment
- De conserver et transmettre un savoir-faire local
- De communiquer à large échelle sur des concepts ingénieux et raisonnés
- D'attirer des jeunes actifs, de créer des passerelles dans l'enseignement supérieur



- De dynamiser l'activité économique en créant de l'emploi (personnels techniques et administratifs, enseignants...)

L'implantation de la Haute Ecole du Bois et de la Forêt sur le territoire participera au développement et à la diversification de l'économie locale.

L'HEBF sera un établissement privé d'enseignement supérieur technique. Son ambition est de tisser un lien étroit avec le monde professionnel mais aussi avec les centres de formations liés à l'industrie du bois et à la forêt dans les Hautes-Alpes et en régions pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder plus facilement à la formation supérieure puis au marché de l'emploi.

Parallèlement à ce projet, la CCPE ayant acquis la collection d'outils de travail du bois, les sites d'implantation sont envisagés pour être mutualisés et valoriser un pôle bois unique. En effet, le projet de musée du bois sera donc couplé à la HEBF.

Enfin, la commune de L'Argenière-La Bessée mène depuis 2019, un projet de développement de programmation urbaine et économique pour la revitalisation du centre-bourg de L'Argenière-la-Bessée. Ces trois réflexions sont donc complètement liées.

Une étude de programmation est lancée par la CCPE en vue de la construction d'une Haute Ecole du Bois et de la Forêt sur les deux communes de l'Argenière la Bessée (sites des anciennes F.A.P) et Embrun (site de Chauveton), associée à la création d'un musée du bois sur la commune de l'Argenière la Bessée. L'étude devra répondre spécifiquement notamment aux points suivants :

- L'aide au positionnement de la HEBF
- La réflexion sur l'implantation et l'association avec le musée du bois
- L'information sur le dimensionnement et l'implantation des hébergements pour les étudiants
- La réflexion sur la pertinence de nouveaux services, nouvelles animations, de nouvelles démarches culturelles
- L'intégration de ces équipements dans les deux projets urbains
- L'évaluation des possibilités de mutualisation des équipements
- La détermination du positionnement sur des sites complémentaires
- La prise en compte des nouvelles mobilités induites
- L'évaluation préliminaire des conséquences sur les infrastructures des communes

→ Focus / lien avec la stratégie EV Pays des Ecrins

- Attente du rendu de cette étude globale pour le positionnement du musée du bois et des prochaines étapes à venir
- Lien avec action 7



5^{ème} PARTIE : MODALITÉS DE PILOTAGE & GOUVERNANCE

1. Articulation avec les autres échelles territoriales

La CCPE, une communauté de communes aux multiples compétences et donc de nombreuses démarches

La CCPE est porteuse sur son territoire du Schéma de Cohérence Territoriale depuis plusieurs années. Malheureusement, celle-ci n'a pas encore aboutie et devrait être réenclenchée rapidement.

De plus, comme on l'a vu précédemment, la CCPE possède la compétence transports depuis plus de 15 ans et était donc Autorité Organisatrice de Mobilité de deuxième niveau (transports scolaires, navettes marchés, navettes mines, navettes stations...). Depuis fin mars 2021, elle a récupéré l'ensemble de la compétence mobilité dans le cadre la LOM. Dans ce cadre, l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifiée (PMS) est envisagée afin de mettre en place une offre de mobilité en accord avec le territoire, ses habitants et ses besoins.

La CCPE anime également en lien avec la commune de L'Argentière-La Bessée la démarche Petites Villes de Demain. En effet, la commune de L'Argentière-La Bessée s'est engagée dans une démarche de redynamisation de son territoire en lançant une étude de programmation urbaine depuis l'année 2020 qui lui permettra de se projeter à 15 ans. La Communauté de Communes du Pays des Ecrins, au regard de ses statuts, anime de nombreuses compétences notamment autour de la politique locale du commerce, de la politique du logement et du cadre de vie (mise en place d'outils, d'études dans le domaine de l'habitat), de la politique des services au public dont les Maisons France services, de l'organisation des transports publics.... Cette dynamique sera évidemment coordonnée avec le projet de l'EV dans un souci de cohérence et de partage des fonds publics.

Une coopération avec les territoires voisins au sein du Pôle d'Equilibre territorial (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Le travail de coordination générale mené par le PETR sur différents sujets et programmes, permet de mettre en lien les territoires et les trois espaces valléens qui constituent le périmètre du Pays du Grand Briançonnais : l'espace valléen du Guillestrois/Queyras, l'Espace valléen du Briançonnais et notre Espace valléen du Pays des Ecrins. Une attention particulière a été portée aux stratégies et projets des espaces valléens voisins afin de prendre en considération leurs enjeux dans la définition de la stratégie et du plan d'actions de notre espace valléen.



Afin d'apporter une cohérence globale au développement du territoire, des liens seront trouvés avec d'autres projets menés dans le cadre des dispositifs et gérés ou coordonnés par le PETR. Les projets devront clairement être financés par telle ou telle ligne, mais cela n'empêchera pas une complémentarité entre eux.

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras a un rôle d'impulsion, d'animation et de coordination des initiatives locales qui doit aboutir à la mise en application du projet global de territoire développé dans sa Charte de Développement.

Actuellement, le PETR porte les missions Energie, LEADER, Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES), Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Le PETR a initié le Club Climat et Transition (CCT), lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous, avec les objectifs suivants : informer et partager des informations, se former, agir et impulser des actions, des projets, ainsi que les Carnets de montagne, action de communication pour valoriser et partager des initiatives citoyennes en matière de transition.

→ Mission Energie : Territoire à Energie Positive et à la Croissance Verte (TEPCV), Contrat d'Economie d'Energie - TEPCV (CEE-TEPCV), projet du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

→ Mission LEADER : depuis 2014, le Groupe d'Action Locale (GAL) assure la gouvernance du LEADER sur le territoire du PETR.

→ Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES) : depuis avril 2019, le PETR s'est engagé dans le CTES pour faire émerger de nouvelles dynamiques territoriales en faveur avec la transition écologique. En lien avec l'Etat, il permet de soutenir les porteurs de projets du territoire. Aujourd'hui ce CTES est intégré au futur CRTE (Contrat territorial de relance et de Transition Ecologique).

→ Le CRTE en cours de construction en lien avec le PETR et les deux autres EPCI regroupera l'ensemble des démarches. Pour cela, le projet de territoire du PETR 2021-2027 est en cours de rédaction. Les CRTE ont vocation à participer activement à la réussite de France Relance, le plan de relance économique et écologique de la France, à court terme. A plus long terme, ces contrats permettront d'accélérer les dynamiques de transformations à l'œuvre dans tous les territoires dans les six prochaines années. Les CRTE formaliseront les moyens financiers engagés, ainsi que les moyens mobilisés en matière d'ingénierie et d'animation. Les financements proviendront de France Relance, et des différentes dotations aux collectivités (FNADT, DSIL, DETR, autres dotations ministérielles et des opérateurs de l'Etat...). Les CRTE ont vocation à accompagner la

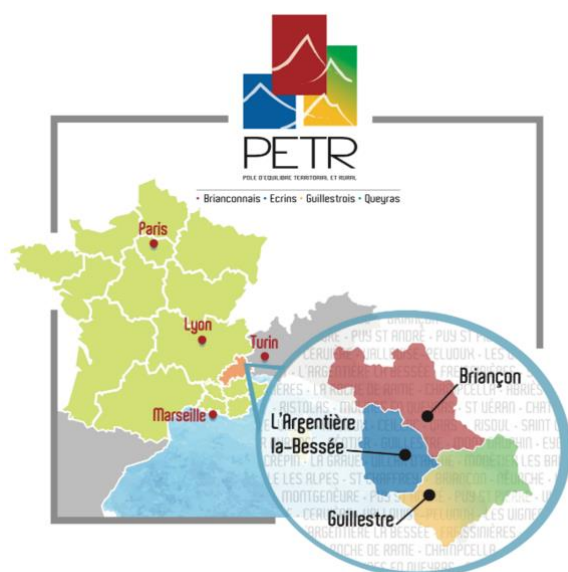


création et/ou le renforcement de projets de territoires compatibles avec les besoins de cohésion des territoires et de transition écologique. Ils pourront traiter de tous les sujets des politiques publiques des collectivités et de l'Etat, avec une vision stratégique proposée par les territoires.

Voici les orientations prévues dans le cadre du CRTE du PETR :

AXE TRANSVERSAL : Animation & Concertation	
AXE RURALITE	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
Orientation 1 : La santé en milieu rural	Orientation 1 : L'autonomie alimentaire et l'agriculture
Orientation 2 : Le numérique accès et usages	Orientation 2 : La gestion des déchets
Orientation 3 : L'aménagement des communes (PVD), revitalisation des centres bourgs.	Orientation 3 : Sobriété énergétique, production et stockage des énergies renouvelables
Orientation 4 : Le tourisme et développement de l'attractivité du territoire (culture et patrimoine)	Orientation 4 : La et les mobilités
Orientation 5 : La cohésion sociale, emploi et saisonnalité	Orientation 5 : Le logement

→ Contrat Régional d'Equilibre Territorial : le PETR est également porteur du CRET dont la clause de revoyure du deuxième contrat vient d'être adoptée. Ce travail en lien avec le PETR permet de vérifier l'articulation et



l'intégration des actions de l'espace valléen à la stratégie du Contrat Régional d'Equilibre Territorial. Elles participeront donc au développement intégré de ce territoire plus large. Pour exemple, la réalisation de la liaison Pelvoux Vallouise a été inscrite et financée via le CRET 2 pilotée par le PETR. Il s'agit d'une opération structurante dans le cadre de la stratégie Espace valléen, ce qui montre la coordination entre les différents programmes et lignes de financement.



Espace Valléen 2021-2027



L'Espace valléen du Pays des Écrins dans son environnement

Une coopération renforcée et efficace grâce au travail avec le Parc national des Écrins

Un travail important est mené avec le Parc national des Écrins depuis plusieurs années et sur différentes thématiques :

- Itinérance : Grand Tour des Ecrins, Tour du Pays des Ecrins à pied en 3 jours, 6 jours et 7 jours
- Itinérance : Grand tour des Ecrins à VTT
- Développement de la plateforme Geotrek par un partenariat CCPE-OTC-PNE : rando.paysdescrins.com
- Travail sur l'alpinisme grâce à la dynamique Villages d'alpinisme
- Travail sur la destination infrarégionale « Destination Parc national des Ecrins »

Ces différents projets menés en collaboration avec le PNE et pour certains avec d'autres territoires porteurs d'espaces valléens grâce à l'animation mené par le PNE marquent une véritable dynamique de travail et de



coopération en cours et qu'il convient de poursuivre. Ces réflexions et projets permettent de travailler de la conception à la commercialisation des produits afin de satisfaire l'ensemble de la chaîne et du parcours client. Par exemple, pour le Tour du Pays des Ecrins, après la définition de l'itinéraire, des hébergements notamment par la CCPE en lien avec l'OTC et le PNE, aujourd'hui l'animation des socio-professionnels autour de ce parcours est réalisée par l'OTC tout comme le début de la commercialisation via sa place de marché.

Cela permet à la fois d'avancer sur nos thématiques privilégiées à notre échelle Pays des Ecrins (Ailefroide, Pré de Mme Carle, réappropriation de la valeur alpinisme, montagne préservée...) mais aussi de faire le lien et d'envisager des projets inter-espaces valléens.

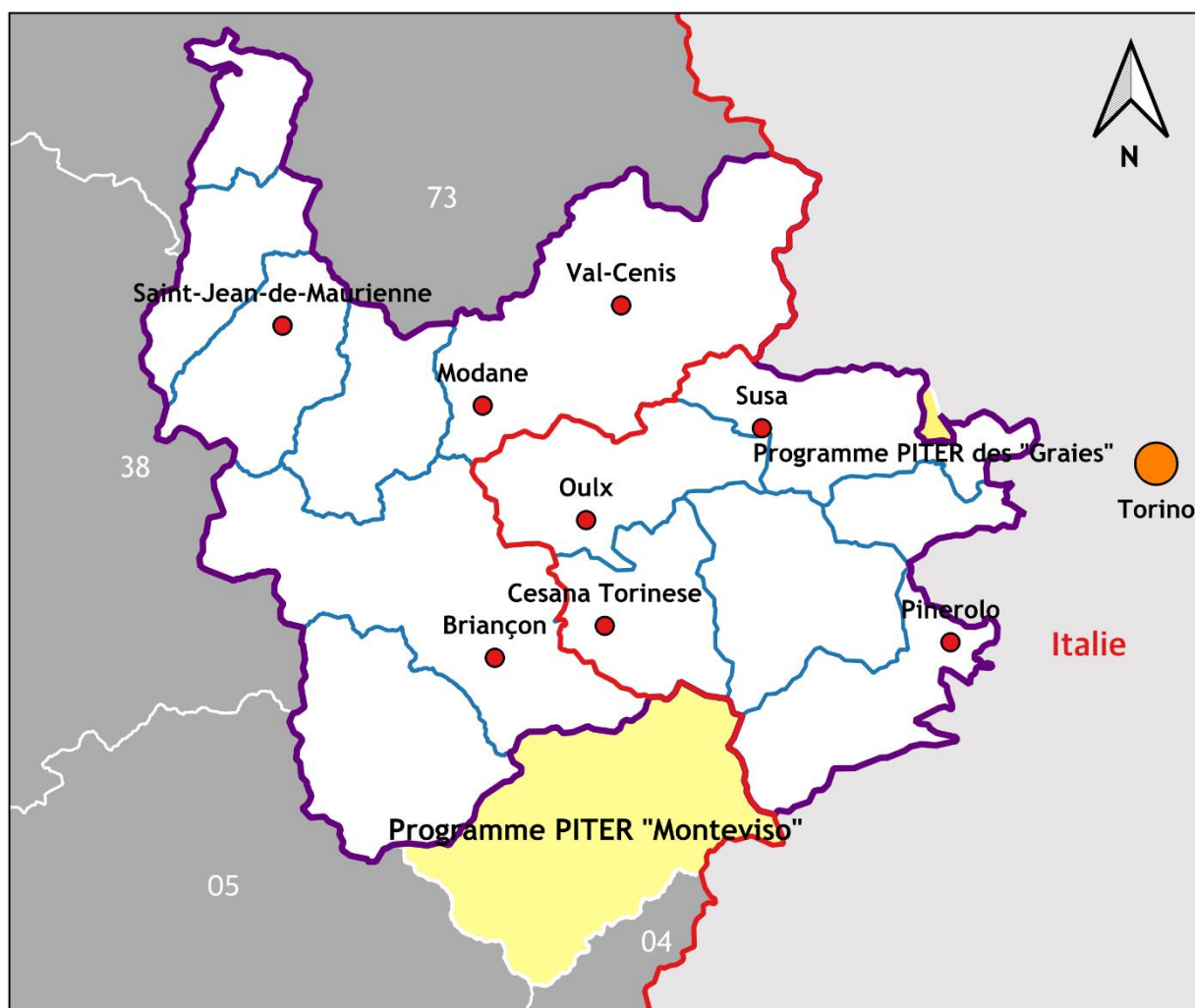
L'appui du PNE représente une véritable plus-value concernant l'aspect biodiversité à prendre en compte dans chaque projet. Pour cela, il sera associé en tant qu'expert environnemental notamment sur le développement de la plateforme Geotrek Pays des Ecrins qui est en train de devenir la plateforme APN du territoire.

Une complémentarité avec le Parc National des Écrins a été travaillée lors de la précédente génération et elle donne aujourd'hui satisfaction au territoire puisque celui-ci souhaite approfondir le travail en termes d'écotourisme. Après les études menées en collaboration avec le PNE, il conviendra bien sûr de l'associer pour les projets de restructuration de sites phares (Pré de Madame Carle, Fournel...).

Une coopération transfrontalière

Le programme de coopération territoriale européenne (CTE) France – Italie ALCOTRA couvre la totalité de la frontière alpine entre ces deux pays, et concerne cinq Régions, cinq Départements français et trois Provinces italiennes.





Légende

Le Programme PITER "Alti Valle"

- Intercommunalités associées au PITER
- Limites du Programme PITER "Alti Valle"
- Programme du PITER "Graies" associé à "Alti Valle"
- Programme PITER "Monteviso" associé à "Alti Valle"

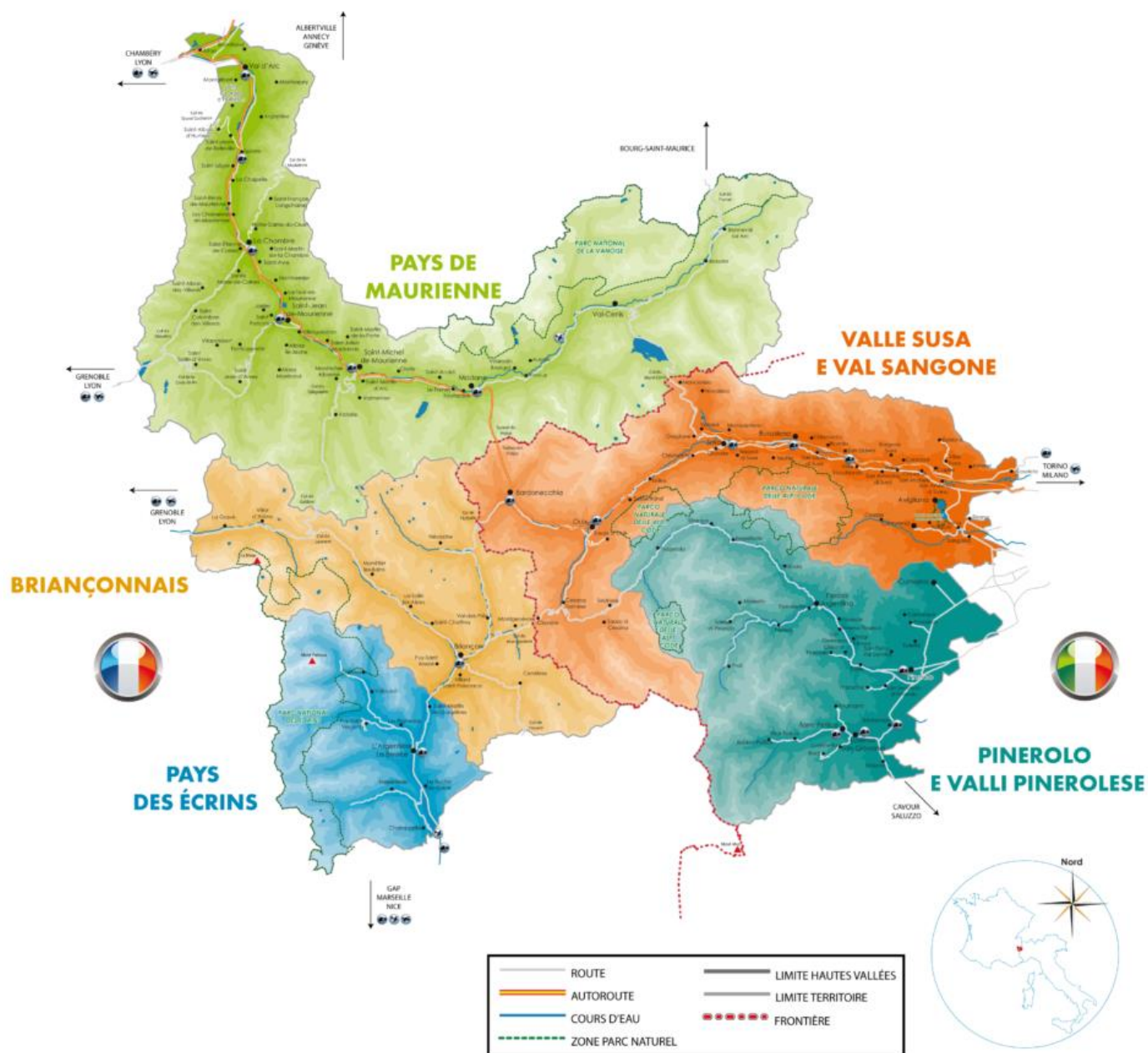
Autres informations territoriales

- Villes principales concernées par le PITER
- Frontière italienne
- Ville de Torino
- Départements français

Auteur : Rémi Fischer, 2021.
Source : IGN Géoservices, data.gouv.fr et OSM.



Espace Valléen 2021-2027



Quelques chiffres :

- 13 intercommunalités : 7 Communautés de communes en France et 6 Unions Montagne en Italie
- 147 communes rurales de montagne + la ville de Pinerolo
- 270 753 habitants répartis sur 6 350 km²
- 20 000 entreprises souvent de petite taille et 75 000 habitants actifs



Espace Valléen 2021-2027

Le tourisme est le secteur le plus porteur avec 21% de la valeur ajoutée économique, 318 344 lits touristiques et 15 millions de nuitées/an (2017) sont réalisées sur cet espace transfrontalier.

Les collectivités des Hautes Vallées ont travaillé ensemble pour élaborer un diagnostic transfrontalier du territoire, définir une stratégie transfrontalière et élaborer des projets conjoints. La candidature a été acceptée par Programme Interreg France Italie / ALCOTRA 2014-2020.

Le projet de PITER s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement de l'économie locale à l'échelle transfrontalière. À travers le PITER, la stratégie vise à créer les conditions pour que les Hautes-Vallées deviennent une « destination intelligente », en rendant son territoire plus attractif pour de nouveaux résidents, touristes et activités productives, en assurant une haute qualité de vie pour ceux qui le vivent.

Les effets recherchés sont de réduire les risques de se transformer en simple couloir de passage et de se dépeupler, en offrant plus d'opportunités et en accompagnant le processus de vieillissement. Les projets PITER approuvés par le comité de suivi ALCOTRA : « Cœur innovant » (économie et innovation) et « Cœur résilient » (risques naturels), « Projet de coordination et de communication », « Cœur en mouvement » (mobilité), « Cœur solidaire » (action sociale). La CCPE est quant à elle impliquée dans trois projets : « Cœur innovant », « Cœur résilient » et « Cœur en mouvement » (mobilité).



L'ensemble des actions envisagées s'intègrent totalement dans cette stratégie transfrontalière qui sera elle-même retravaillée dans le cadre des nouvelles programmations européennes 2021-2027.

2. Modalité de pilotage et gouvernance : ingénierie, mise en œuvre d'une gouvernance spécifique

Une ingénierie dédiée

L'ingénierie sera mise en place dans la poursuite des précédentes programmations. Des moyens techniques au travers d'une personne chargée de l'animation du programme seront donc mobilisés afin de :

- Animer et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions
- Articuler ces opérations avec l'ensemble des projets du territoire et l'ensemble des dispositifs existants et potentiellement pilotés par d'autres acteurs
- Suivre en direct certaines actions ou opérations d'aménagement du programme portées par la CCPE
- Sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs (élus, techniciens, citoyens, professionnels du tourisme, socioprofessionnels, ...) aux enjeux du plan d'actions
- Assurer l'animation territoriale locale
- Coordonner et intégrer les informations des différents interlocuteurs
- Assurer le suivi administratif et financier global du plan d'actions
- Participer activement au réseau interrégional des chefs de projets
- Evaluer le dispositif et les actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions

Cette animation est absolument indispensable à la mise en œuvre cohérente et durable des actions du dispositif.

L'EV du Pays des Ecrins est partie prenante du réseau collaboratif des espaces valléens. Le territoire s'est impliqué dans l'évaluation du programme et la capitalisation à l'échelle du massif des Alpes. L'agent participera à la réflexion du réseau interrégional dans une démarche de mutualisation et de partage d'expériences avec le réseau. L'objectif est d'échanger les bonnes pratiques, de contribuer activement à l'évaluation collective à l'échelle du massif et de participer à la capitalisation collective. Cette partie du travail de l'agent est essentielle puisqu'elle assure la diffusion de l'information sur le territoire mais aussi car elle participe aux actions communes à tout le massif des Alpes.



En parallèle, les personnes des différentes structures concernées par les projets mais aussi les techniciens de la CCPE selon la thématique seront largement associés au montage des projets (activités de pleine nature, développement économique, mobilité, transition) ...

La personne chef de projet et les autres techniciens de la CCPE sont encadrées par le Directeur Général des Services. L'ensemble de ce personnel et leur coordination montre que la structure CCPE a la capacité technique à faire émerger, structurer et sélectionner des projets locaux constituant un plan d'actions annuel. En poste depuis plusieurs années, ils savent mobiliser des ressources locales et ont la capacité d'assurer la durabilité du plan d'actions.

Enfin, il faut noter que l'ingénierie en charge du suivi de ce dispositif participe également au suivi des dispositifs contractuels de la collectivité. Elle est donc en lien avec le PETR, mais aussi notamment avec la personne chargée de l'animation du dispositif « Petites Villes de demain » et avec de nombreux autres techniciens d'autres collectivités ou partenaires.

Une gouvernance spécifique pour le suivi de l'Espace valléen

Pour cela, le territoire et l'agent en lien avec les services de la Région et de l'Etat mettront en place une organisation et une gouvernance propre au programme. Cette gouvernance renouvelée par rapport au programme précédent associera au travers du comité de pilotage tous les acteurs du territoire (office de tourisme, gestionnaires de stations, communes, financeurs...).

Pour une gestion plus proche et plus quotidienne, le pilotage de l'espace valléen sera assuré par la commission tourisme de la CCPE en lien avec l'OTC.



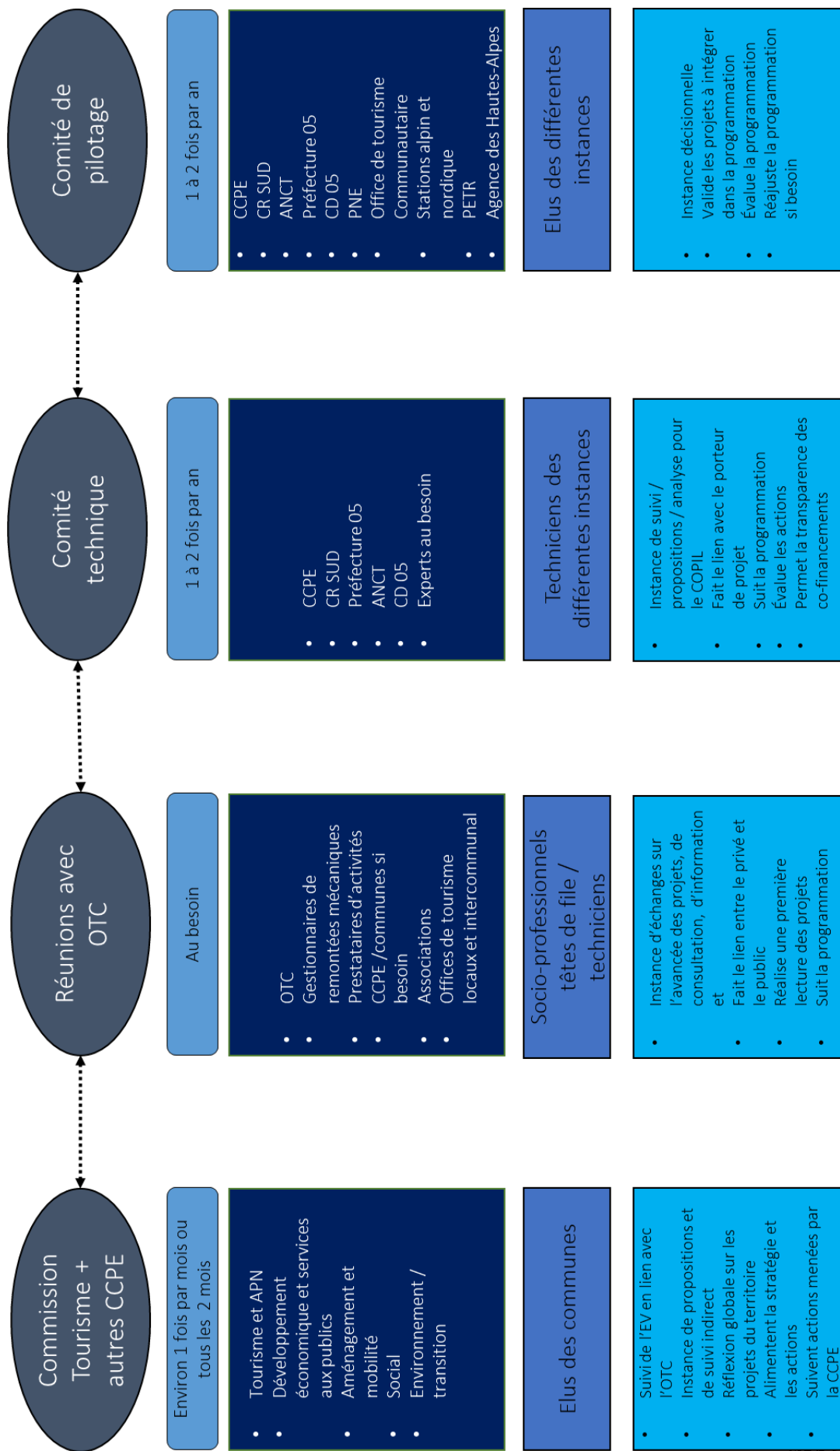


Schéma de gouvernance de l'EV du Pays des Ecrins



Outil d'évaluation

Il est important d'envisager une méthodologie d'évaluation dès aujourd'hui. Tout d'abord, il faut préciser que le partenariat de massif a transmis à tous les candidats une trame permettant une évaluation commune des actions. Il semble primordial de suivre ce canevas afin qu'un travail puisse être mené à l'échelle du massif grâce à cette base commune.

L'agent aura en charge le suivi administratif du programme et donc la partie évaluation grâce à la tenue de ce tableau de bord commun et à l'outil de pilotage unique. En effet, des données chiffrées pourront être extraites de cet outil permettant la réalisation de graphiques pour cette évaluation.

L'évaluation in flux sera donc exécutée tout au long du programme et portée à connaissance notamment lors des comités de pilotage de notre espace valléen. Les problèmes, dysfonctionnements ou décalages seront présentés à ce moment-là. Le document sera actualisé une fois par an grâce au suivi continu des indicateurs et des sources d'analyse de la stratégie et du plan d'action. Il prendra en compte le nombre d'actions achevées ou non-engagées, le nombre de Comités techniques et de Comités de Pilotage mis en place, la consommation des crédits financiers, une ventilation des opérations par thématique et par type de diversification. L'évaluation qualitative prendra en compte l'utilité et la pertinence des actions, la viabilité et la pérennité des actions, l'impact, la valeur ajoutée, la complémentarité des projets et l'intérêt intercommunal et communal (comme par exemple : le programme permet-il de fédérer des acteurs, les habitants sont-ils associés, la communication fait autour du programme est-elle bonne, il y a-t-il des liens entre vallée/villages/stations, les actions sont-elles adaptées aux clientèles, etc.)

Il s'agira également de montrer quels sont les impacts, les résultats, sont-ils conformes aux objectifs, quels ont été les moyens mis en œuvre, et donc l'efficacité de telle ou telle action. Les moyens d'évaluation seront bien sûr précisés dans le cadre de chaque fiche-opération.

Chaque opération/projet fera donc l'objet d'une fiche avec ses objectifs et ses critères d'évaluation. Il sera donc essentiel que chaque fiche-action fasse l'objet d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs (nombre de participants aux réunions, aux formations, enquête de satisfaction, nombre d'action de valorisation du patrimoine et des savoir-faire, nombre de nuitées, indicateur de fréquentation, nombre de projets associatifs et privés...).

De plus, le territoire ayant choisi de se doter d'outils de pilotage de ses actions en matière de développement durable au travers de deux opérations de son plan d'actions, cela participera également grandement à l'évaluation à la fois du dispositif mais surtout des retombées et impacts des projets en matière de



développement durable. Ces outils sont à construire et ne sont pour le moment pas connus précisément par le territoire.

Cette réflexion pourra être partagée à l'échelle inter espace valléen et ces opérations d'évaluation pourront tout à fait être menées en collaboration avec d'autres territoires.

Enfin, la notion de progrès est importante, et il conviendra de regarder d'où le territoire est parti et les progrès qu'il a réalisés ou pas. Ces indicateurs permettront également d'évaluer la pertinence de la politique mise en œuvre, de comprendre ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné.



ANNEXES

Projet de délibération

Plan d'actions prévisionnel

Fiches-actions

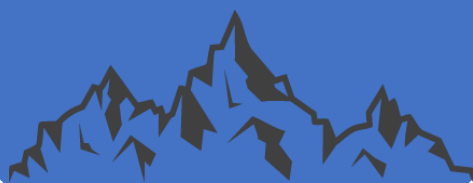
Fiches-opérations





DOSSIER DE CANDIDATURE

Espace Valléen
2021-2027



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION ALVERGNE-RIÔNE-ALPES

Contact :

Julie PRIVAT – Directrice développement du tourisme et
dispositifs contractuels

Tél : 04 92 23 20 10 / 06 85 19 86 83

j.privat@cc-paysdesecrins.com